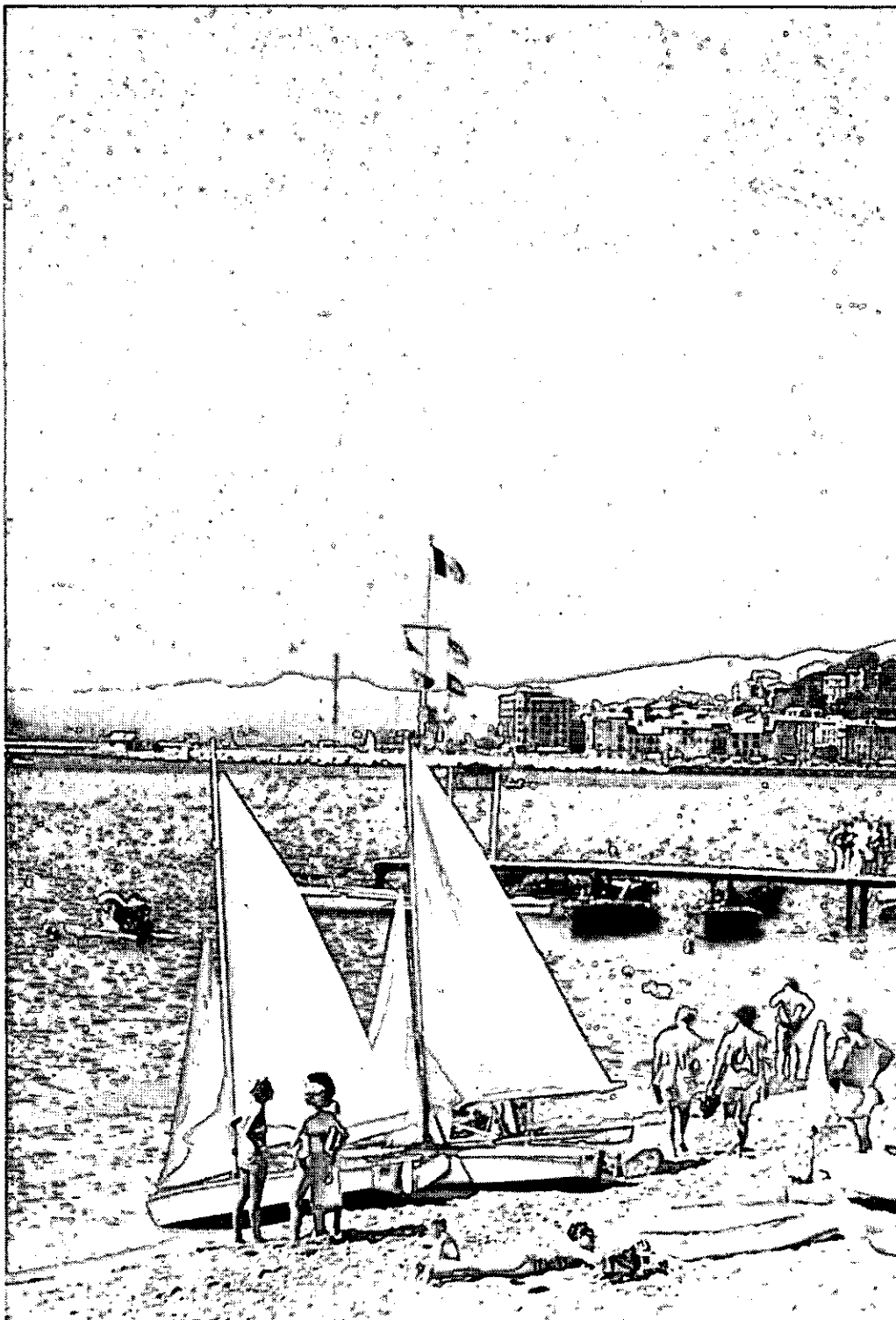


[illegible]

**Détente
Loisir
Tourisme**





Le parti de la liberté

LE premier mai a perdu presque partout dans le monde son originelle vigueur révolutionnaire. Jour férié, chômé, payé, il n'est plus qu'une commémoration symbolique du passé ou plutôt une sorte de célébration du printemps qui pourrait remonter du fond des âges. Les foules laborieuses sont plus attirées par la cueillette du muguet et le repos sur la mousse des forêts que par les tumultes des meetings et des bourses du travail, cependant qu'à l'Est, la plus puissante des révolutions établies se donne ce jour-là le spectacle rassurant pour elle et intimidant pour autrui de son incomparable force militaire, sauvant ainsi des fades interprétations pacifistes l'emblème de la faucille et du marteau entrecroisés. Le premier mai est alors la fête d'un monde en ordre, satisfait de lui-même et qui met en échec toute espèce de subversion, désormais impossible, impensable.

La belle harmonie de ce jour enfin apprivoisé a été cependant troublée en quelques rares lieux. A Prague, des étudiants, rassemblés selon l'usage slave autour de quelques lecteurs de poèmes, ont manifesté leur mécontentement du régime tchèque au cri de « Gestapo », « Liberté » et d'une manière si incongrue qu'il a fallu faire donner contre eux les forces du maintien de l'ordre appuyées de ces chiens policiers aux crocs bien-pensants qui, sous toutes les latitudes, sont la ressource des honnêtes gens menacés par la pègre. A Bilbao et dans d'autres villes du pays basque, la population, depuis toujours turbulente et mal intégrable au système reçu ou subi dans les Espagnes, a gâté par son agitation la paix du premier mai ; et il n'est pas jusqu'à la tranquille Lisbonne, capitale d'un Portugal mis en état d'hibernation par la glaciale sagesse du docteur Salazar qui n'ait été, elle aussi, affligée par des mouvements de rue d'un premier mai anachroniquement sanglant. Ces événements, quoique semblables, ont été jugés différemment tant sont grandes la diversité et la subtilité de nos chroniqueurs. Les uns, progressistes de profession et de conviction, s'ils ont applaudi dans le premier mai basques et portugais de belles contestations des dictatures franquiste et salazarienne, n'ont vu dans les manifestants tchèques que des « voyous », et étaient remplis d'aise en décrivant le prompt et rude châtiement infligé à ces blousons noirs trop longtemps tolérés par une indulgente démocratie populaire. D'autres, s'ils enrôlent avec allégresse les étudiants de Prague dans le camp des défenseurs de la civilisation occidentale, sont gênés par les signes d'insubordination qui apparaissent au Portugal et en Espagne et dont les responsables pourraient bien faire par leur malencontreuse impatience le jeu du communisme.

Pourquoi cependant séparer et opposer ceux qui ont été spontanément d'accord pour réveiller et vivifier un premier mai ailleurs endormi sous les poids des habitudes et des cérémonies ? Par le premier mai, un monde ouvrier, « campé en dehors de la société moderne », revendiquait en même temps, et c'était une exigence indivisible, une amélioration de sa condition matérielle et une reconnaissance de sa dignité. Les injustices insupportables à l'homme sont toutes des formes de la servitude et le seul mal politiquement haïssable ne se trouve que dans la tyrannie et les séquelles de la tyrannie. L'élite populaire et intellectuelle qui, de la péninsule ibérique à l'Europe centrale, n'hésite pas à prendre les risques du défi et de la révolte continue exactement la tradition du premier mai : des hommes et des femmes, même s'ils arrivent à vivre, se dressent contre des puissances qui confisquent leurs raisons de vivre. Histoire d'hier, histoire d'aujourd'hui. Il importe peu que le pouvoir tchécoslovaque se dise de gauche et que les régimes espagnol et portu-

gais soient classés à droite. Ces sortes d'extrémismes, même s'ils jouent des jeux différents dans la comédie politique, se touchent jusqu'à la coïncidence ; les uns et les autres fabriquent de l'ordre en enchaînant les libertés. Et les manifestants à Prague ou à Lisbonne font ensemble, fraternellement, le même parti de la liberté. Qui romprait par des sympathies ou des antipathies préétablies l'unité de leur combat commun et ne les avouerait pas ensemble par delà toutes les frontières se retrancherait de la fraction progressiste et démocratique de l'humanité, celle qui a su donner jadis à un jour de printemps arraché à la monotonie quotidienne une signification d'espoir et de foi dans la liberté.

Se battre contre des fantômes

La rhétorique gaulliste a désormais des métaphores attirées et revêtues de l'estampille officielle par les soins du Premier Ministre lui-même. Pour réfuter l'adversaire et le rendre du même coup ridicule et inoffensif, il suffit simplement de le traiter de fantôme. Car qui met en question le régime ou conteste la politique gouvernementale ne peut prétendre à l'existence réelle dans la bonne et chaude lumière du présent, son comportement en effet s'explique par la nostalgie d'un temps définitivement aboli où les partis étaient tout et l'Etat rien, et il n'est donc qu'une ombre plaintive et gémissante sortie de la tombe d'un passé mort pour rôder inutilement dans le bel aujourd'hui gaulliste.

Il est assez étonnant que les hommes du pouvoir pensent de cette manière leur combat politique. Car si on n'a en face de soi que des êtres irréels et condamnés par les puissances infernales à demeurer de l'autre côté de la vie, quel mérite a-t-on à l'emporter sur ce qui n'existe pas : à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire. A moins que le choix d'une image, la complaisance dans une métaphore, ne révèlent ici, comme nous en instruit la psychanalyse un certain état profond de l'âme, une vérité de soi désavouée et indirectement avouée. On ne dialogue pas avec un fantôme, on l'exorcise et on le renvoie par des paroles magiques à ces enfers dont il est toujours le prisonnier. Voir un fantôme à la place d'autrui, c'est refuser de communiquer avec lui pour la raison en effet décisive qu'il n'a qu'une apparence d'existence. Et là où l'adversaire n'est pas un vrai partenaire, où ne se trouvent ni échange, ni dialogue, y a-t-il vraiment débat, délibération, et n'est-ce pas la République elle-même qui prend des airs de fantôme ? En ne voulant se battre que contre des fantômes, le gaullisme pourrait bien confesser qu'il ignore les règles de l'affrontement politique. Un pouvoir, rassemblé au sommet suprême, et qui se propose moins de convaincre que d'éblouir, de séduire et d'entraîner, peut difficilement passer pour démocratique.

Tout à l'opposé du « je pense, donc je suis », la philosophie du gaullisme, fort peu cartésienne, pourrait tenir dans les deux formules : « Je le suis, donc je suis », « Tu ne le suis pas, donc tu n'es pas ». D'où une autre hypothèse qui pourrait expliquer pourquoi le gaullisme est ainsi obsédé par le besoin de chasser les fantômes. Sans la présence illuminante du général de Gaulle qui ne cesse de les faire exister et penser dans une opération de création continuée, les gaullistes au pouvoir risqueraient d'être réduits à la condition d'ombres sans consistance. Et comment des fantômes virtuels ne verraient-ils pas autour d'eux des fantômes semblables à eux. Pierre Pflimlin a fait à Georges Pompidou la réponse qu'il convenait lorsqu'il a dit : « S'ils manquent leur survie, les épigones d'aujourd'hui pourraient devenir les fantômes de demain. »

FRANCE FORUM

Etienne Borne, Henri Bourbon

C.C.P. Paris 14-788-84 — Tél. : LIT. 68-93

Abonnement : 8 numéros par an 15 F

Abonnement de soutien 20 F

N° 57 — JUIN 1964 - 2 F

« **La Force des Choses** » : inventaire d'une existence,
AVEC COLETTE AUDRY, ETIENNE BORNE, JEAN-MARIE DOMENACH 2

Politique agricole française de demain, PAR PIERRE COUTIN 11

Stratégie nucléaire et Force de Frappe française, PAR ANDRE LEBRETON .. 14

Tourisme : Forme du loisir, PAR JACQUES DUHAMEL..... 22

M. de Rémusat ou le régime des Notables, PAR JACQUES NANTEUIL 27

Des Clubs et des Partis, PAR ETIENNE BORNE \$4

A l'Opéra : La Damnation de Faust, PAR CLAUDE SAMUEL..... 30

Histoire du Liban de Jacques Nantet, par Yves CHATAIGNEAU 31

Destin de la Planification soviétique de Philippe Bernard, par Alain CEDEL 32

“ LA FORCE des CHOSES ” : inventaire d'une existence

avec

Colette Audry, Etienne Borne, Jean-Marie Domenach

Henri Bourbon. — « La Force des choses » est le livre d'un écrivain important, une œuvre littérairement attendue, mais nous n'aborderons pas aujourd'hui dans notre Forum les questions relatives au genre et au style de cet ouvrage.

« La Force des choses » publiée aux Editions Gallimard, est l'histoire d'une vie abondamment racontée, mais c'est davantage. D'une part, cette vie est mêlée à toute l'histoire politique de ces vingt dernières années. D'autre part, en racontant sa vie et sa manière de vivre, Simone de Beauvoir s'interroge sur le sens de l'existence et particulièrement sur le problème du couple.

On peut s'étonner qu'une philosophe de la liberté, pour son troisième volume de Mémoires, choisisse un titre qui semble avouer le poids du destin et reconnaître une certaine impuissance de la liberté. Mais justement ce livre est celui d'une femme qui courageusement fait de sa vie l'épreuve même de sa pensée sans rien dissimuler des difficultés ou des impossibilités qu'elle peut d'aventure rencontrer. L'expérience de Simone de Beauvoir est défi et interrogation de l'auteur au lecteur mais plus profondément défi et interrogation de l'auteur à elle-même.

« France-Forum » a réuni pour discuter de la portée et de la signification de la « Force des choses », Colette Audry, écrivain qui a su prendre ses responsabilités dans la vie politique française, Jean-Marie Domenach, directeur de la Revue « Esprit », et Etienne Borne.

La première question que je voudrais vous poser est la suivante : la manière de vivre et de concevoir l'amour de Simone de Beauvoir peut-elle être considérée comme exemplaire, ce qui n'implique pas, évidemment, qu'elle doive être prise comme modèle ?

Expérience exemplaire, singulière, ou universalisable ?

Colette Audry. — Elle me paraît exemplaire de trois points de vue : d'abord il s'agit du choix de certaines valeurs qui ont été, à une certaine époque, acceptées par deux êtres et auxquelles ils sont restés fidèles. Rester fidèle à ces valeurs me paraît être une façon de vivre

exemplaire. On peut sans doute changer par rapport à certaines idées ; mais rester fidèle à des valeurs c'est cela qui est exemplaire.

La deuxième chose est qu'il y a au fond de cette façon de vivre l'amour une exigence perpétuelle de vérité de l'un à l'égard de l'autre, et sans remettre en question le lien qui les unit, il y a toujours une perpétuelle remise en question de tous deux et de la manière dont ils vivent ce lien. Cela aussi me paraît exemplaire.

Troisième chose, je ne sais plus si c'est Sartre ou Simone de Beauvoir qui dit : « Aimer quelqu'un c'est l'aimer tel qu'il est, et non pas tel qu'on le voudrait ou tel qu'on voudrait le corriger, ou le changer ». Là aussi je vois au travers d'une vie et d'un bout à l'autre d'une vie, une acceptation de l'autre tel qu'il est, qui me semble également exemplaire.

Etienne Borne. — Faut-il entendre exemplaire en ce sens que l'expérience vécue et décrite par Simone de Beauvoir pourrait et devrait servir de modèle à un grand nombre qui feraient, si je puis dire, leur salut en se mettant à son école ? En d'autres termes, cette expérience est-elle irréductiblement singulière ou véritablement universalisable ?

Colette Audry. — Elle me paraît universalisable ; en tout cas en ce qui concerne ce que je vous disais au début, c'est-à-dire le choix des valeurs, la fidélité à ces valeurs et le souci de vivre une vie à deux ou de vivre un amour dans la vérité, l'expérience vécue par Simone de Beauvoir me paraît directement universalisable.

Jean-Marie Domenach. — Ce qui me paraît exemplaire, à moi aussi, c'est la sincérité avec laquelle cette vie a été menée et la sincérité avec laquelle Simone de Beauvoir nous en rend compte. Ce faisant, elle nous donne toutes les armes que certains ont retournées contre elle ; et nous essayerons de ne pas en prendre avantage. Cette sincérité la place, me semble-t-il, dans la ligne des grands découvreurs de l'âme humaine : « Le projet de tout dire », elle l'a repris à son compte et d'une certaine façon, je crois, qu'elle l'a enrichi parce qu'elle nous a apporté sur les rapports du couple et sur la

femme vieillissante, des vérités que nous n'avions pas encore. Mais d'un autre côté, cette vie ne me paraît pas « exemplaire », simplement parce qu'elle est très exceptionnelle. Voilà une femme qui n'a pas de métier, pas de mari, pas d'enfants ; qui vit dans une liberté de déracinée. Je sais bien qu'elle a travaillé, qu'ils ont travaillé énormément, Jean-Paul Sartre et elle, s'infligeant la discipline de l'écriture. Mais le métier d'écrivain n'est pas un métier comme les autres et de ce point de vue je dirais que cette vie me paraît plus bourgeoise qu'elle ne prétend l'être. Je songe à André Gide qui lui aussi a bénéficié de cette liberté totale, qui lui aussi nous a tout dit mais qui reconnaissait que cette franchise, cette disponibilité avaient pour contre-partie le hasard d'une naissance, la richesse, toutes sortes de circonstances heureuses dont il me semble que Simone de Beauvoir a beaucoup profité. Elle nous donne une image assez prestigieuse pour que nous puissions en tirer beaucoup ; qu'elle soit exemplaire, de ce point de vue, je ne le pense absolument pas.

Colette Audry. — Simone de Beauvoir ne propose pas sa vie en exemple, elle le dit elle-même. Elle constate qu'elle n'a pas d'enfant, elle dit comment en définitive, elle a préféré ou choisi de ne pas en avoir, mais elle ne se pose pas en modèle, c'est la première chose que je répondrai. Moi aussi j'ai pensé à Gide tout à l'heure ; mais la petite différence (elle compte quand même), est que Gide, comme vous l'avez dit, c'est un hasard de naissance qui lui a permis de consacrer sa vie à écrire. Simone de Beauvoir et Sartre ont tout de même eu un métier. Ils sont partis d'un « gagne-pain ». Il s'est trouvé qu'ils n'en ont plus eu besoin à partir d'une certaine époque. C'est tout de même un peu différent. D'autre part, pas de mari, cela signifie simplement que nous sommes dans une société où les femmes ont des maris, mais je ne sais pas si cette situation est à universaliser dans toutes les sociétés, dans tous les lieux, dans toutes les époques. Je constate à ce propos que cette préoccupation du « modèle » que représente ou ne représente pas Simone de Beauvoir, nous ne l'aurions pas s'il s'agissait d'un homme. C'est que, pour une fille,

les modèles auxquels elle peut se référer, sont en nombre très réduit, alors qu'ils sont innombrables pour les garçons. On admet implicitement qu'il y a trois ou quatre « manière de vivre » pour une femme, dont les avantages et les inconvénients sont bien connus. A partir de là, toute expérience un peu neuve et forte se présente à la fois comme une prétention à être un nouveau modèle et comme un défi. Et quand il advient à ce « modèle » nouveau de se mettre lui-même en question, alors les adversaires croient pouvoir triompher, les admirateurs (et les admiratrices) sont prêts de se croire trahis.

Le problème du couple

Etienne Borne. — Vie en son fond « bourgeoise » ?, j'hésite à faire écho au mot de Domenach. Simone de Beauvoir a tenté d'inventer une solution neuve au problème du couple, solution qui met ensemble la fidélité à un être élu sans repentance possible et la disponibilité à d'autres expériences qui même si elles engagent le cœur en même temps que les sens ne rompent pas la permanence de l'entente originaire, située d'emblée et comme par décret irréformable au-dessus et en dehors de ces vicissitudes. Et ce libre amour, exclusif de jalousie et de mensonge, il semble bien que Simone de Beauvoir le tienne pour exemplaire. Toutefois ce « pacte de liberté » conclu entre Beauvoir et Sartre n'est guère commode à bien entendre. Je vois deux interprétations possibles dont l'une serait que ce pacte de liberté nous propose l'équivalent d'un mariage bourgeois tempéré, comme il se doit, par l'indulgence réciproque : il y a l'homme qui représente le sérieux, le solide, le substantiel, celui auquel on a fait confiance une fois pour toutes, et auquel nonobstant les expériences marginales que l'on s'accorde, on est toujours sûr de revenir. Exemple alors peu exemplaire de sécurité bourgeoise ; mais le « pacte de liberté » peut se comprendre en un autre sens, qui pourrait bien être le bon, comme une entreprise désespérée et peut-être tragique : le lien qui unit Sartre et Beauvoir n'est pas une ordinaire liaison, car il n'a rien de contingent, il échappe à la précarité,

puisqu'il, et le trait était dans « la Force de l'âge », Beauvoir nous dit : « J'étais sûre dès le premier instant que rien de mal ne m'arriverait par lui, sauf si par malheur, il mourait avant moi », et c'est un admirable acte de foi, proprement conjugal. Beauvoir parlait aussi, et ce n'est pas un romantisme de petite pensionnaire, de « ces signes jumeaux sur nos fronts ». Je ne me charge pas d'expliquer en saine doctrine existentialiste ce recours à l'absolu et au sacré. Mais alors que peut signifier pour une liberté ainsi liée sa disponibilité à d'autres amours si sont exclues les basses commodités des mœurs bourgeoises ? Les partenaires de ce jeu contradictoire ne sont-ils pas voués à l'insoluble, c'est-à-dire au tragique ? Lorsque Beauvoir demande à Sartre de choisir entre elle et une maîtresse américaine est-elle fidèle ou infidèle à leur pacte de liberté ? Et lorsque Beauvoir est, à son tour, prise de passion pour un intellectuel américain, ne trompe-t-elle, plus-encore que Sartre, ce partenaire forcément épisodique auquel elle ne peut se donner que partiellement puisqu'elle est si puissamment retenue ailleurs ? Et lorsque Algren au nom de l'amour demande tout, Beauvoir est contrainte de rompre au nom de l'amour. Non pas complications sentimentales d'une comédie bourgeoise, mais situation impossible, dure et forte tragédie. Je ne parlerai donc pas de solution exemplaire, puisqu'il ne s'agit nullement d'une solution. Mais Beauvoir a vécu la contradiction du « pacte de liberté » d'une manière sincère, émouvante, pathétique qui a quelque chose alors d'exemplaire et d'universalisable. Son drame est l'éternel drame du couple.

Changeant la perspective, je voudrais exprimer une autre inquiétude. L'auteur du « Deuxième Sexe », dénonçant et avec quelle vigueur les aliénations de la condition féminine, fait figure devant l'opinion d'une sorte de Marx du féminisme, et en écrivant « La Force des choses » elle joint à la théorie l'illustration et la vérification d'une pratique. Qui entre dans son éthique de la féminité est donc sollicité de considérer comme exemplaire cette expérience d'une femme qui, pour pleinement s'accomplir, a refusé mariage et enfants. Le prestige de sa réussite vient pour une large part de ce qu'elle s'est établie en dehors et au-dessus du commun. De la même manière les femmes qu'honore le catholicisme traditionnel et qu'il propose comme exemplaires ont vécu leur vie de femme sans enfants et hors du mariage. Et peut-être est-il difficile de trouver dans de tels modèles, hors-série, la complète vérité de la condition féminine. Aussi ce qui peut frapper dans « la Force des choses » c'est moins l'insolite d'un cas que la permanence des vieux problèmes et des anciennes inquiétudes.

Jean-Marie Domenach. — Certainement un catholique se sent très concerné, et même nous pouvons craindre qu'une sorte de jalousie ne s'éveille en nous, qui sommes des êtres contraints. Quelquefois certains ressentiments nous traversent à l'égard de ceux qui se sont libérés de toutes contraintes et au fond nous ne sommes pas mécontents de les voir à leur tour échouer.

Que ce sentiment ait traversé certains d'entre nous, c'est probable. Cependant j'ai admiré en général les réactions de la critique catholique, car enfin, un pareil livre, Bossuet l'aurait fait entrer dans ses « Sermons » : quel magnifique argument pour l'apologétique chrétienne ! Je souhaiterais quant à moi, que Simone de Beauvoir fasse à ses critiques le même crédit de franchise que nous lui accordons tout naturellement. Ces précisions étant apportées, je ne vois pas pourquoi au fond, un chrétien ne riposterait pas calmement à quelqu'un qui ne se gêne pas pour discuter la vision chrétienne du monde. Nous nous trouvons en face d'une tentative héroïque par certains côtés. L'admirable, chez cette femme, dans ce livre et dans toute cette vie, est cet effort pour rejeter tout ce qui ligote, tous les préjugés, toutes les contraintes, c'est-à-dire d'abord, pour rejeter Dieu. Car n'oublions pas ce premier acte décisif : le moment où, jeune fille, elle a tué Dieu. Je crois que tout le reste est venu de là et que c'est à ce niveau que nous devons parler du livre. Un chrétien peut quand même enregistrer, sans aucunement s'en féliciter, que, parvenue à cet âge de la cinquantaine cette femme se trouve déçue, trompée, désenchantée. J'admire qu'elle l'ait dit, mais je ne vois pas pourquoi cet aveu me fermerait la bouche ! Bien sûr, il arrive aux chrétiens aussi de connaître ce désespoir, de connaître ce sentiment d'échec. Mais enfin, il me semble que l'insertion de notre vie dans une histoire plus large, qui vient d'avant l'homme et qui va plus loin que l'homme, nous donne un autre point de vue que celui qui est manifesté là, et un point de vue qui n'est pas tellement prédictateur, ni artificiel puisque les médecins sont en train de découvrir que la vie de la femme n'est pas finie à cinquante ans, qu'il existe un troisième âge. Le visage d'une femme n'est pas forcément déformé lorsqu'elle a perdu un certain charme qui était celui de l'attraction charnelle, parce qu'il y a d'autres rôles dans la vie, parce qu'il y a d'autres réponses qui peuvent être données que celles que donne un être adulte à l'appel de l'amour et de l'action. Il faut bien (ce n'est pas seulement une question qui concerne les croyants, c'est une question qui nous concerne tous), il faut bien que la vieillesse dans cette société, reprenne un sens et une signification.

Simplement je constate, sans du tout m'en réjouir, l'échec de cette « liberté décevante et totale », comme disait Péguy. Je crois qu'un être qui accepte au départ les limites qu'imposent certaines fidélités sera embarrassé, bien sûr, par certains côtés, mais aussi que les significations de ces fidélités apparaîtront à mesure dans le déroulement d'une vie. Car le problème est bien là et le succès du livre de Simone de Beauvoir vient de ce qu'elle pose cette question que nous entendons retentir aussi bien dans l'œuvre cinématographique d'un Alain Resnais que dans la dernière pièce de théâtre de Beckett « Oh ! les beaux jours », cette question c'est : comment durer ? Comment faire, en sorte que le projet de vie puisse s'étendre sur une durée tem-

porelle qui va grandissant ? A cette question, les chrétiens ont une réponse qui, je m'empresse de le dire, n'est pas la réponse parce que nous n'échappons pas nous aussi à ces chocs, à ces désespoirs. Pourtant il faut bien constater qu'à cette grande question, avec une loyauté totale, Simone de Beauvoir — accompagnée par Sartre d'ailleurs, dont certains aveux rendent le même son dans « Les Mots » — reconnaît qu'elle n'a pas de réponse. Si je dis cela ce n'est pas encore une fois pour prendre avantage de nous, chrétiens, sur eux, incroyants, c'est plutôt en souhaitant que le dialogue puisse être repris en bénéficiant justement de cette totale franchise qu'ils ont manifestée.

Colette Audry. — Je ne vois pas qu'un chrétien puisse « prendre avantage » sur un incroyant du fait que ce dernier « n'a pas de réponse ». Qu'il n'y ait pas de consolation pour l'incroyant ne prouve pas que le chrétien ait raison. Ainsi que le disait Alain : « On ne nous a rien promis. »

Le désenchantement d'une femme douée pour le bonheur

Henri Bourbon. — Madame Colette Audry, vous qui êtes une amie de Simone de Beauvoir et de Jean-Paul Sartre, vous dont Simone de Beauvoir parle dans ses livres, pensez-vous vraiment que « La force des choses » révèle l'échec d'une vie ? Comment expliquez-vous ce désenchantement et cette difficulté de vieillir qu'éprouve une femme douée pour le bonheur ? Il resterait à se demander quelle sorte de bonheur peut attendre un être qui a choisi de vivre selon une philosophie existentialiste, c'est-à-dire dans une liberté qu'il voudrait absolue.

Colette Audry. — Je voudrais répondre à la fois sur le mot échec et sur ce que vous venez de dire à propos d'une femme. A propos du mot échec, il y a tout de même dans les dernières pages de ce livre, « La Force des choses », deux citations que je rappellerai : l'une c'est que, dit-elle, « les promesses ont été tenues » ; l'autre : « me tournant vers mon passé, je n'envie personne ». Je crois que cela signifie que si elle avait à recommencer, elle recommencerait. Peut-on parler d'un échec en pareil cas ? Je ne crois pas. Il s'agit de cet échec que Claude Roy évoquait dans « Libération » quand il parle de « l'échec d'être vivant ». C'est ici que j'en viendrai à la question de la vieillesse en général, de la femme ou de l'homme. Dans son livre, Simone de Beauvoir rappelle un entretien avec Michel Leiris ; il y avait Sartre, Leiris et sa femme, et, tout à coup, ils se sont trouvés en train de parler de décontrariants, de tranquilisants, etc., et Simone de Beauvoir s'est dit : « Nous sommes vieux. » C'était les hommes qui parlaient à ce moment-là entre eux, ce n'étaient pas les femmes. Je pense aussi à une pièce comme « Le roi se meurt » de Ionesco, à ce royaume

dont le territoire se rétrécit et dont toutes les rivières se tarissent. C'est cela la vieillesse pour les hommes et pour les femmes. Il se trouve, c'est pourquoi sans doute la presse l'a relevé davantage, que dans notre société, malgré ce que disait tout à l'heure Domenach, l'idée qu'une femme vieillisse apparaît « aux gens » plus terrible que pour un homme, parce que la femme est tout de même encore considérée un petit peu, si vous voulez, comme une sorte de valeur d'usage.

Henri Bourbon. — Quand on lit Simone de Beauvoir on a l'impression justement que vieillir est une tragédie qui la hante ; cependant il n'y a rien dans la vie et dans le comportement de Simone de Beauvoir qui permette de la considérer comme une valeur d'usage !

Colette Audry. — Valeur d'usage, c'est-à-dire que lorsque la femme n'est plus faite pour l'amour, lorsqu'elle n'est plus faite pour porter des enfants et pour les élever, lorsqu'ils sont grands, alors il ne lui reste plus qu'un rôle obscur de servante qui paraît désolant. Moi, je crois que la vieillesse est aussi atroce pour les hommes, je vous rappelle encore Ionesco... Que Simone de Beauvoir parle beaucoup de sa vieillesse, sans doute est-ce parce que les femmes ont l'esprit plus attiré là-dessus, mais peut-être que les hommes, eux, se cachent davantage la vérité. Moi j'ai l'impression que pour un homme, la vieillesse doit aussi avoir quelque chose d'atroce. La femme ne peut pas se la dissimuler à la fois du point de vue social et je dirais même du point de vue physiologique parce que la ménopause marque un arrêt très net d'une certaine période, mais enfin l'homme doit avoir des expériences obscures desquelles il ne parle guère, mais qui doivent exister également. Enfin pour les hommes comme pour les femmes il y a ces deux affreuses possibilités dans la vieillesse, ce ne sont pas des certitudes, mais ce sont toujours des possibilités devant nous, qui posent la question même de savoir s'il faut continuer à vivre : il y a la paralysie et il y a le gâtisme. C'est cela la vieillesse atroce qu'il faut aussi envisager. En tant que femme, je ne me sens pas, je crois, tellement plus menacée par la vieillesse qu'un homme et je ne crois pas que si les femmes regardaient vraiment les choses en face, elles se sentiraient plus menacées.

Henri Bourbon. — En lisant Simone de Beauvoir on a pourtant le sentiment qu'elle se sent menacée !

Colette Audry. — Il y a le visage, bien sûr...

La découverte de l'échec d'être vivant est-elle l'aveu de l'échec d'une vie ?

Etienne Borne. — A la fin de « La Force des choses » apparaît, en effet, l'aveu d'un échec. Mais l'échec était déjà, j'ai essayé de le montrer, dans la manière de vivre l'amour, dans la contradiction à la fois logique et existentielle contenue dans « le pacte de liberté ».

L'insoluble fait le climat de tout le livre. Et aux dernières pages du livre, exactement consonantes au finale des « Mots », le thème de l'échec est orchestré dans un style de belle musique funèbre. Chateaubriand pas mort. Tout se passe comme si Sartre et Beauvoir sortaient ensemble d'un émerveillement : ils ont cru que la parole et l'écriture avaient le pouvoir de changer ou de transfigurer le monde ; ils ont fait de la littérature un absolu ; et maintenant dit Simone de Beauvoir, « Je ne sais plus pour qui et pourquoi j'écris ». La tentation est grande, en effet, de penser que la phrase belle enchante le malheur de vivre, qu'elle donne à l'existence, absolution et sens. Illusion. Les mots sont impuissants contre la force des choses, et de plus la littérature est une sorte de divertissement coupable dans un monde où des multitudes humaines sont condamnées à une conscience larvaire, tyrannisées qu'elles sont par la misère physiologique et l'oppression politique.

Jean-Marie Domenach. — Permettez-moi de vous interrompre sur ce point. Je me demande au contraire si nous n'assistons pas, chez Simone de Beauvoir et chez Sartre, à une sorte de repli sur la littérature. Je suis frappé de ce qu'après avoir donné l'un et l'autre des œuvres de philosophie, après s'être posés d'abord en découvreurs de la vérité et en témoins du monde, ils reviennent à la sorte la plus traditionnelle de littérature, qui est celle de l'introspection, des mémoires, du journal intime. De ce point de vue, je n'interprète pas les « Mots » comme vous, je dirais au contraire que Jean-Paul Sartre semble abandonner le monde pour revenir à lui-même à travers le type de littérature le plus traditionnel et en l'occurrence le plus beau.

Etienne Borne. — Je m'excuse de continuer à m'en tenir à l'impression du lecteur naïf qui prend les textes comme ils sont et qui croit à ce qu'ils disent. Nos deux auteurs, dans le même propos de sincérité totale, décrivent la retombée d'une croyance et au fond ils se convertissent enfin pleinement à leur propre doctrine. Ils vont jusqu'au bout de leur propos de libération, en constatant que leur conscience a été longtemps aliénée dans le culte des mots. La littérature était un opium qui faisait dormir et somptueusement rêver, sommeil dont il faut maintenant s'éveiller. Faillite de la dernière religion à laquelle ces ennemis de tout sacré étaient restés illogiquement fidèles : la religion de l'art.

Aussi lorsque Simone de Beauvoir convient qu'elle a été « flouée », ne comprenons pas qu'elle confesse l'erreur de sa vie, l'échec d'une vue existentialiste du monde, bref qu'elle passe aux aveux, les aveux les plus doux aux oreilles des bien-pensants, communistes ou chrétiens. Non, et je rejoins ce que disait Colette Audry, elle découvre tout simplement la condition humaine dans sa vérité nue, toute religion étant congédiée, la religion de l'art comme les autres, car la religion, pour l'existentialisme sartrien, n'est que magie menteuse et poésie mystificatrice. Donc cet échec ne réfute pas la doctrine, il la vérifie. Non seulement Simone de Beauvoir n'avoue pas qu'elle a manqué sa

vie, elle la vivrait de la même manière si elle était à refaire, mais encore cette réussite éclatante, dès lors qu'elle est assumée lucidement, fait la preuve de la contingence sans recours du destin humain, dès lors que l'absolu est mort. Avenu si l'on veut mais qui est le contraire d'un désaveu. Aussi pour un chrétien qui sait que la parole divine, laquelle n'est pas littérature, requiert l'exode hors de tous les sortilèges, même religieux (et ici, je me séparerai de Domenach) il n'est pas question d'opposer un point de vue à un autre dans l'affrontement des doctrines, mais plutôt d'accepter à plein un désenchantement purificateur, le pied nu sur le roc abrupt, la traversée d'un désert qui peut ne mener nulle part mais être aussi le seul chemin, dans le travail et la foi, vers la terre promise. Les dernières pages de « La Force des Choses » font penser à Camus plus encore qu'à Sartre et avec cette sorte de jansénisme athée qui adhère courageusement à un monde désenchanté un certain christianisme, disons pascalien, pourrait être d'intelligence.

Colette Audry. — Je suis assez d'accord avec ce que vous venez de dire, Etienne Borne ; toutefois, ce que vous avez décrit me paraît plus vrai encore pour Sartre que pour Simone de Beauvoir, parce que pour elle c'est quand même moins à travers le charme des mots que s'est fait l'enchantement qu'à travers l'émerveillement de ce qu'était la vie elle-même. Elle le dit : elle avait la vie devant elle, cette mine d'or qu'était une existence, les paysages, les voyages, et elle a cette fin : « je revois la haie de noisetiers en fleurs ». C'est tout de suite après que vient « j'ai été flouée ». Elle dit : « tendue vers l'avenir, je me récapitule au passé, il semble que le présent ait été escamoté ». Ce qui est exactement la vie. C'est par l'expérience même de l'existence, au moins autant que par l'enchantement de l'art, que Simone de Beauvoir est arrivée à ce désenchantement ou à cette découverte de l'échec d'être vivant.

Etienne Borne. — Je ne puis m'empêcher de croire qu'il y a encore autre chose : car au terme de la vieillesse et pour porter à son comble cet « échec d'être vivant », se trouve la mort. « Rien n'aura été », ce mot très simple au terme du livre va très loin, car il pose un fameux problème métaphysique. Ne le posons qu'au dedans de l'existentialisme ; Simone de Beauvoir dans le plus doctrinal ou le plus doctrinaire de ses romans « Tous les hommes sont mortels » a voulu montrer que si la vie se prolongeait indéfiniment, elle serait sans substance ni profondeur ; la finitude et la mort donnent donc leur densité à toutes choses et à la vie humaine. Le même auteur nous dit aujourd'hui « quand je serai morte, rien n'aura été ». Si bien qu'à la fois la mort donne et ôte le sens. Contradiction indépassable en doctrine existentialiste, mais aussi seule manière honnête de poser un vrai problème, le seul au fond peut-être.

Colette Audry. — Mais il me semble que « ce rien n'aura été » se situe à un certain niveau. Rien n'aura été de ce qui était précisément cette expérience inté-

Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir.

rieure que je n'ai pas pu transmettre même dans mon œuvre. Ce coucher de soleil, cette haie de noisetiers, ces choses que j'ai vécues comme inépuisables et extraordinaires. Ce n'est pas en rapport avec la liberté de décision, avec la liberté qui engage une existence, c'est la qualité, la saveur unique qu'avait la vie pour un être. Alors de cela, en effet, au moment de la mort, rien n'aura été.

Jean-Marie Domenach. — Vous avez raison, Etienne Borne, de nous amener face à la mort plutôt que face à la vieillesse, car c'est bien la question. Il convient d'être modeste et de ne pas parler trop fort car évidemment c'est ici qu'il serait trop facile de prendre des avantages que nous ne pourrions sans doute pas soutenir. Pourtant, contrairement à ce que vous disiez tout à l'heure, je pense que nous pouvons opposer à l'attitude de Simone de Beauvoir une autre attitude. Je suis frappé de ce qu'elle se considère toujours comme un être à part, singulier, ne provenant de nulle part. C'est là sans doute que je me sens le plus loin d'elle. Il m'arrive, comme à tous, d'avoir des moments de découragement et plus encore, mais à ce moment-là, je me rappelle que je suis pris dans une histoire, que je prolonge une histoire, car nous appartenons à une aventure qui nous dépasse, qui trouve sa signification dans le développement du monde et notre vie elle-même ne prendra sa plénitude que si nous la situons dans le déroulement de cette longue histoire. J'ai mes pères

et j'ai mes fils, je pense à eux, et je travaille pour ceux qui sont mes contemporains et pour ceux qui me suivront. C'est une foi qui n'est pas le monopole de ceux qui croient en Dieu, c'est aussi la foi des militants révolutionnaires.

Or l'attitude de Simone de Beauvoir me paraît extraordinairement égotiste. C'est là une critique que je porterai à l'égard de l'existentialisme lui-même, comme philosophie et comme conduite de vie. L'existentialisme est toujours incapable d'établir la communication entre l'être singulier et la communauté dans laquelle il se trouve. Nous ne pouvons pas séparer, je crois, ce désenchantement d'une certaine histoire, justement, dont nous trouvons le reflet dans le livre de Simone de Beauvoir : il n'est pas indifférent que ce livre ait été écrit peu après la guerre d'Algérie, au moment d'une retombée, au moment où une certaine passion politique se détend et laisse face à lui-même l'être qui avait participé à cette aventure collective. Sans chercher l'opposition, mais le dialogue, comme vous le recommandiez tout à l'heure, Etienne Borne, je maintiendrai quand même cette attitude, comment l'appeler ? elle peut être barrésienne, elle peut être teilhardienne, elle peut être aussi marxiste, je crois qu'elle est commune à beaucoup de familles spirituelles et politiques et c'est son absence qui me trouble le plus dans cette œuvre avec laquelle je me sens tant d'affinités.

Colette Audry. — Je me demande si, ce que vous dé-

crivez, Domenach, ce ne sont pas des *moments*, parce que le moment où on se sent pris dans une continuité c'est généralement un moment de tonus, d'action, le moment où l'on est tourné vers l'avenir. Toute mon expérience politique et sociale m'a fait connaître de semblables moments, mais les moments où au contraire ma vie apparaît comme ce qui n'aura jamais été, ce sont ces moments de repli sur soi qui sont inévitables. Ce genre de moments qu'a eu Renan, enfant, dans un cimetière de campagne, devant un ossuaire, en pensant à tous ces morts obscurs derrière lui qui ont disparu sans rien laisser, ou encore ce moment où nous voyons vieillir nos enfants. Je me rappelle une mère qui a pleuré la première fois qu'elle a vu sa fille porter des lunettes. Après avoir accepté notre propre vieillesse et notre propre mort il nous faut accepter la vieillesse et la mort de nos enfants aussi. Il me semble que ce sont des moments successifs, fragmentaires, de la vie qui ne se situent pas de la même façon.

Etienné Borne. — Certes notre adhésion à la vie est soumise à des rythmes d'exaltation et de dépression ; mais Simone de Beauvoir nous porte au-delà de cette psychologie commune vers une angoisse métaphysique que ne peuvent abolir ces doctrines de la continuité humaine et du sens de l'histoire dont vient de parler Jean-Marie Domenach. Si l'humanité, non comme espèce naturelle, mais comme histoire en quête de sens, est promise au néant, « rien n'aura été », et cet absolu du rien est insupportable. Que l'homme doive se situer, s'inscrire dans une totalité en marche, c'est bien certain, mais cette nécessité morale, politique, ne le sauvera pas de sa contingence fondamentale. S'ils n'intégraient pas, sous forme d'interrogation corrosive, le plus aigu de l'existentialisme sartrien, nos optimismes tomberaient dans la rhétorique et la fadeur.

Une certaine conception de la politique et de la gauche

Henri Bourbon. — Tu as évoqué, Domenach, la retombée de la passion politique qui s'est produite depuis la fin de la guerre d'Algérie. Je pense qu'il conviendrait maintenant d'aborder les problèmes politiques qui occupent une grande place dans « La Force des choses ». De nombreuses pages du livre sont révélatrices des conflits, des déchirements, des difficultés de la gauche française. Simone de Beauvoir a une conception d'une politique de gauche sur laquelle j'aimerais bien que Domenach et Colette Audry nous donnent leur sentiment.

Jean-Marie Domenach. — D'abord, je tiens à souligner ce qu'il y a de beau, à mes yeux, dans la politique de « La force des choses » : c'est une amitié pour les hommes, pour l'humanité, c'est une volonté de participer au destin d'une nation et, il est parfois touchant de voir Simone de Beauvoir, si dure pour la France, éprouver comme Française un sentiment de honte aux

pires moments de la guerre d'Algérie, ce sentiment je l'ai éprouvé aussi, cette tristesse de l'exil je l'ai ressentie comme elle et j'ai participé à bien des campagnes tout près d'elle et de ses amis ; il me semble qu'elle donne là une leçon d'esprit civique dans un pays où tant d'hommes ne se sentent pas concernés par les affaires communes.

Cela dit, la conception de la politique et de la Gauche qui ressort de cet ouvrage ne me satisfait pas. Il me semble d'abord que Simone de Beauvoir se permet en politique ce qu'elle se refuse et ce qu'elle nous refuse dans l'ordre de la morale privée. Autrement dit, les préjugés, les jugements définitifs, les condamnations sans appel, se multiplient, la politique telle qu'elle nous la présente est remplie d'évidences énormes qu'elle ne se préoccupe guère d'examiner. Il est très frappant qu'elle n'ait rencontré, semble-t-il, d'ouvriers et qu'elle n'ait visité d'usines que lorsqu'elle s'est trouvée hors des frontières de son pays. Elle n'a pas vraiment participé à ce qu'on peut appeler une action politique. Elle n'a pas été une militante active de la Résistance, elle n'a pas été une militante d'un parti politique, elle ignore ce qu'est la conduite d'une organisation, d'une grève, d'une action militante quelconque : tout ce qui peut apprendre, réellement, pour reprendre son expression, ce qu'est la force des choses en politique. Elle procède par jugements définitifs et péremptoirs ; elle, si soucieuse de briser les tabous, les mythologies, elle y cède continuellement en politique : jamais elle ne remet en question une des idées reçues par le marxisme d'extrême gauche ou par la gauche intellectuelle française et si quelqu'un s'avise de les remettre en question, par une analyse sociologique un peu plus poussée, il est aussitôt envoyé à la trappe.

L'histoire même qui a été la nôtre est revue à travers des schémas recomposés de telle sorte que la manière sinieuse dont la paix d'Algérie nous est arrivée disparaît derrière une histoire qui n'est plus que celle d'un groupe d'intellectuels qui s'enferment dans des positions extrêmes et à mon sens plutôt déraisonnables. Bien sûr si la politique était le tri du bien et du mal, ce manichéisme péremptoire serait justifié. Malheureusement la politique n'est pas cela, la politique tient compte de la résistance des choses, de la surprise des événements, comme le disait admirablement Saint-Just, usant du terme même que reprendra Simone de Beauvoir : « la force des choses nous a conduits à des résultats auxquels nous n'avions pas pensé ».

Je ne trouve donc dans ce livre aucune espèce d'analyse des forces politiques, aucune tentative même de connaître en profondeur son propre pays et jamais de remise en question. Cette femme qui remet tout en cause, cette femme qui a eu le courage de s'élever contre les énormes tabous qui pesaient sur son sexe, elle accepte sans les discuter les tabous les plus écoulés de la gauche intellectuelle française. Voilà qui me paraît non seulement discutable mais même contradictoire avec sa philosophie, car enfin l'existentialisme c'est d'abord

cette disponibilité, cette rencontre avec l'autre, cette surprise de l'événement, or ici rien n'arrive qui ne soit attendu, et tout homme ou tout événement qui ne correspond pas au schéma pré-établi se trouve aussitôt écarté en quelques phrases catégoriques. Il y a là une politique que nous connaissons bien et qui nous a tentés quelquefois, une politique que vous-même, Colette Audry, avez paru, me semble-t-il, critiquer, si ma mémoire ne me trahit pas : « la politique du juste », qui est bien différente de celle de la politique réelle. J'ajouterai qu'il y a une seconde contradiction dans l'attitude politique de Simone de Beauvoir, une contradiction touchante : elle qui réclame la liberté de la femme, elle se comporte en politique de la manière qu'on reproche aux femmes, c'est-à-dire comme un écho amplificateur des opinions de son compagnon.

Colette Audry. — Un tout petit mot, pour commencer, à propos de « la politique du juste ». Je crois que nous ne la prenons pas tout à fait dans le même sens. J'ai critiqué l'attitude de Léon Blum et j'ai appelé cela « la politique du juste », il s'agissait précisément d'une politique tout à fait à l'opposé de l'attitude de Simone de Beauvoir et de Sartre. Elle consiste d'une part à vouloir se faire reconnaître par l'adversaire par raison, espérant qu'il vous reconnaîtra et d'autre part à faire « trinquer » ses propres amis en leur demandant d'abord de faire les concessions. C'est la politique de la non-intervention en Espagne. On commence par appliquer une politique pour forcer l'adversaire à suivre et l'adversaire ne suit pas lorsque c'est Hitler ou Mussolini... En politique il m'est arrivé moi-même de ne pas être d'accord avec Simone de Beauvoir et Sartre pendant ces dernières années, et je dois dire que cela n'a pas été une expérience agréable pour moi. Ce manichéisme dont vous parlez, je voudrais au moins essayer de le comprendre et de l'expliquer. Alain le qualifierait de manichéisme de précaution. Simone de Beauvoir dit quelque part, je crois, dans « La force des choses », qu'à partir du moment où l'on commence à donner des raisons pour expliquer aux gens qu'il ne faut pas marcher sur la tête des autres, on fait déjà une concession à l'adversaire. Car on a l'air d'admettre que cela pourrait être une opinion comme une autre qu'on peut marcher sur la tête des gens ; dans ce cas là, il ne faut même pas expliquer. C'est d'un point de départ de ce genre que part Simone de Beauvoir. Mais il y a tout de même un fait qu'il faut aussi mettre au centre, car cela a été la grande expérience qui a été intolérable à des gens comme Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir, ce sont ces tortures infligées par le colonisateur après que nous ayons connu le règne du nazisme, ce scandale qu'on n'arrivait pas à faire éclater. D'une certaine façon tout le monde le savait, d'un autre côté personne ne le savait et alors il y avait de quoi devenir fou. Que les choses soient sues et ne soient pas sues en même temps de cette façon là, qu'elles soient refusées je crois que c'est très important. De ces événements, « Les séquestrés d'Altona » en portent la marque. Je

reconnais que la colère en pareil cas peut aller très loin. Il y a aussi le fait que l'histoire est pleine de grandes querelles. Ces luttes autour de la guerre d'Algérie que nous avons vécues ces dernières années sont au fond l'équivalent des guerres de religion de certaines époques, l'équivalent à d'autres époques de simples querelles littéraires, d'une querelle comme le jansénisme, ou encore de la querelle des encyclopédistes au XVIII^e siècle, ou l'affaire Dreyfus. Je vous rappelle enfin que, pour Simone de Beauvoir son combat pour les Algériens, c'était la première expérience politique minoritaire. Dans la Résistance, pour beaucoup d'entre nous qui avions au contraire été des minoritaires toute notre vie, nous nous sommes sentis accordés avec la majorité. Cela ne posait pas de graves problèmes. Tandis que la défense des Algériens c'était une situation de minoritaires et qui aiguise terriblement les passions en pareil cas. Je crois qu'au fond (mais c'est un problème très difficile que je n'ai jamais pu tirer au clair pour moi) nous aboutissons au problème de la politique et de la morale. Si l'on peut reprocher quelque chose à Simone de Beauvoir et à Sartre c'est de ne pas l'avoir élucidé entièrement pour leur propre compte, pas plus que nous tous. A savoir que lorsque Sartre fait par exemple une analyse politique il se défend toujours comme un diable d'être un moraliste. Il assure qu'il est sur des bases réelles, que c'est la véritable réalité qu'il décrit, mais en même temps le vocabulaire et la passion sont toujours ceux du « juste », dans le sens général du terme. Jamais ou presque jamais ils ne sont arrivés à éclaircir ce problème difficile. A signaler dans « La force des choses » un passage où Simone de Beauvoir rappelle une parole de Sartre disant « qu'une politique contient implicitement sa propre morale », mais les rapports de la politique et de la morale n'ont jamais été tirés au clair.

Absolu moral et action politique

Etienne Borne. — Il me paraît clair quant à moi que la politique de Simone de Beauvoir, faite de protestations et de contestations relève en son fond d'un absolu moral. Bien caractéristique est le passage auquel faisais allusion Colette Audry et dans lequel elle se refuse à donner des raisons pour justifier le respect inconditionné dû à l'homme, parce qu'il n'est pas de raison qui n'appelle discussion et que nous sommes ici devant l'indiscutable d'un impératif catégorique. Pensée peut-être plus kantienne que sartrienne. Pensée aussi typiquement de gauche que celle qui part d'un absolu moral pour essayer ensuite de lui ajuster une politique. Et ce mouvement apparaît, chez Simone de Beauvoir, avec une sorte de pureté passionnelle, bien instructive, et aux bons moments, exemplaire. Toutefois ce parti pris de donner toujours raison aux opprimés et aux écrasés, pourvu qu'ils n'acquiescent pas à l'oppression et à l'écrasement, pose un problème dont la solution sera toujours boiteuse. Ce que l'on refuse est absolument refusé, c'est clair, mais comment insérer ensuite cet absolu dans une action proprement politique sans

du même coup le relativiser et sans exposer l'exigence morale originelle aux compromissions et aux compromis ? Tel est le problème que la pensée de gauche ne cesse de tourner et de retourner. Mais Simone de Beauvoir admet difficilement ce déséquilibre entre le non et le oui ; s'il y a du mal, et intolérable, il y a des méchants qu'il faut absolument haïr. D'où ce manichéisme qui caractérise, nous en sommes tombés d'accord même si nous l'apprécions différemment, la politique de Simone de Beauvoir : il y a les affreux et les bons et contre ces affreux tout est permis. Nous sommes alors en effet dans le mythe passionnel. On accordera, à la rigueur, que « le bourgeois » — quel essentialisme ! — soit absolument méprisable et indigne de vivre ; mais on voudrait savoir quels choix et quelles situations font le bourgeois ; ce qui substituerait à l'essence mythique un concept positif et relatif. Mais alors ce Khrouchtchev auquel Beauvoir et Sartre se rallient d'un cœur si léger pourrait bien devenir lui aussi un bourgeois, pourvu qu'on adopte la perspective chinoise.

Au total, Simone de Beauvoir voit toujours dans la lutte politique le conflit de la justice et de l'injustice, elle ne consent pas à reconnaître cette donnée pourtant dramatiquement existentielle du partage des valeurs. Ce conflit du juste contre le juste dont parle Hegel qui rend le choix politique si douloureusement laborieux. Non qu'il ne faille pas opter et que tout le monde ait raison, mais un choix politique si décidé soit-il est un pari raisonnable qui ne peut jamais mobiliser en sa faveur la totalité des raisons. Le mythe manichéen ici falsifie et simplifie le réel, il est un obstacle au dialogue et à l'amitié civique qui ne doit jamais désespérer de faire de l'adversaire un partenaire. Or, entre autres traits semblables, il suffit qu'on se refuse à être inconditionnellement antigauliste pour être rejeté par Beauvoir dans les ténèbres extérieures. Si bien que ce livre, tellement humain, trop humain n'est humaniste que jusqu'à un certain point seulement.

Jean-Marie Domenach. — Comme Colette Audry, je pense que Simone de Beauvoir a été scandalisée au plus profond de son être par la torture. Ce que je critique ce n'est pas l'expression de ce scandale c'est la conclusion politique qu'elle en tire : cet extrémisme suivant lequel la paix en Algérie devait être le fruit d'une exaspération du conflit en jetant les forces de la gauche française au côté du F.L.N. contre le gouvernement gaulliste identifié tout simplement à l'O.A.S., alors qu'il était évident que la paix en Algérie ne pouvait provenir que d'une solution de compromis. Il ne s'agit pas de refaire l'histoire, mais il est quand même permis de demander à quelqu'un qui s'examine avec autant de vigilance et de courage d'examiner aussi ses propres idées politiques à la lumière des faits historiques. Je regrette que l'on ne trouve pas dans le livre de Simone de Beauvoir la moindre ligne d'auto-critique, ni même la moindre ligne de remise en question. Cette puissance d'affirmation, cette politique de

la conviction, pour reprendre une expression de Max Weber me paraît redoutable. Redoutable parce qu'elle éloigne la gauche de sa véritable tâche qui est au contraire d'adapter à la situation présente toutes les forces d'intelligence et de sensibilité qu'elle détient, redoutable aussi parce que, — je rejoins Borne sur ce point, — par contre-coup elle provoque chez l'adversaire des réactions de fermeture, elle empêche le dialogue nécessaire à une communauté nationale dans les périodes ordinaires, je dirais même qu'elle contribue, à sa manière, à cet autoritarisme, à cet esprit tranchant et superbe qui caractérise aujourd'hui notre régime.

Colette Audry. — Je voudrais répondre sur la question de cette exaspération du conflit que Simone de Beauvoir aurait souhaitée en jetant les forces de la gauche française contre le reste de la nation. Je regrette infiniment, moi, que cette lutte n'ait pas eu lieu, n'ait pas pu avoir lieu. Il y avait une immense bataille à mener, je l'ai regretté de toutes mes forces moi-même. J'ai regretté qu'une moitié de la France ne se dresse pas contre l'autre comme à l'époque de l'affaire Dreyfus, j'ai presque regretté la guerre civile. Je sentais que ce n'a ne pouvait pas se faire, mais je l'ai regretté.

Henri Bourbon. — Pourquoi l'avez-vous regretté ?

Colette Audry. — Mais, je l'ai regretté parce qu'il y avait là une injustice telle que j'aurais préféré que ce soient toutes les forces de gauche qui se dressent et qui donnent la figure de la France à ce moment-là, plutôt qu'une poignée d'intellectuels. C'est précisément parce que la gauche française a été si faible en cette occurrence que les intellectuels se sont trouvés portés à traduire ce qu'aurait dû être la politique de gauche, d'une façon exacerbée, avec un certain nombre de défauts, de faiblesses des intellectuels quand ils se trouvent seuls. Je n'ai pas signé le « Manifeste des 121 » pour un ensemble de raisons que je juge encore valables aujourd'hui et qui font qu'aujourd'hui encore je ne le signerais pas. Mais je ne pourrai jamais me féliciter et me réjouir de ne pas l'avoir signé. Il y a eu au moins cela en France et je m'en réjouis alors qu'il n'y a pas eu cela en Allemagne pendant la guerre. Au regard de cette protestation et de ces refus, et au regard du silence des intellectuels allemands pendant l'hitlérisme, les excès d'expression, le manichéisme dont vous parlez et que vous déplorez ne me paraissent pas une affaire d'importance.

Henri Bourbon. — Je n'aurai pas la prétention de faire le bilan des accords et des désaccords qui ressortent d'eux-mêmes de l'ensemble de notre Forum. Ce livre bouillonnant, effervescent et discutable, ce courageux inventaire d'une existence qu'est « La Force des choses », nous a au moins permis de débattre d'un certain nombre de vrais problèmes tels que : le sens de la vie, la manière de concevoir l'amour, les rapports de l'intellectuel et de la politique.

POLITIQUE AGRICOLE FRANÇAISE DE DEMAIN

par Pierre COUTIN

Dans un récent article d'un numéro spécial de la « Revue économique » consacré à l'agriculture française (septembre 1963), Pierre Coutin a exposé que, pour rétablir l'équilibre et réaliser entre l'agriculture et les autres secteurs une nouvelle harmonie, la politique agricole devait faire porter ses interventions à plusieurs niveaux. Il a précisé qu'à partir de l'amélioration inéluctable des techniques de la production, la politique agricole doit essentiellement tendre vers l'emploi optimal de la main-d'œuvre, établir des prix permettant une rémunération suffisante du travail et une orientation satisfaisante de la production, assurer un meilleur écoulement des produits. Mais le développement des progrès techniques, la diminution de la population active agricole, un niveau des prix et une politique de subvention directe assurant aux agriculteurs un revenu satisfaisant ne suffiront pas à résoudre les problèmes de l'agriculture française. Aussi dans l'étude que nous publions ci-dessous, Pierre Coutin s'attache-t-il à présenter le problème agricole français comme un aspect particulier des problèmes agricoles mondiaux.

L'ACCELERATION du progrès technique agricole depuis une quinzaine d'années qui, selon l'opinion courante, devait résoudre la crise agricole française, a contribué dans une large mesure à l'aggraver. Le problème agricole français n'est d'ailleurs qu'un aspect particulier des problèmes agricoles mondiaux caractérisés essentiellement par l'inégalité des revenus sous deux aspects principaux, d'une part l'existence d'excédents de produits alimentaires dans certains pays du monde alors que la plus grande partie de l'humanité est sous-alimentée, d'autre part la disparité entre le niveau de vie des agriculteurs et celui des autres groupes professionnels. Traiter dans toute son ampleur une question d'une telle complexité dépasse le cadre d'un article ; nous nous contenterons d'examiner les points suivants : les objectifs de production à assigner aux agriculteurs, la population techniquement nécessaire pour atteindre ces objectifs, l'organisation de la vie sociale des agriculteurs.

1. — Les objectifs de production agricole.

La production agricole française doit-elle viser à nourrir la France métropolitaine pour les produits convenant aux conditions naturelles de notre pays, à contribuer à satisfaire les besoins de la Communauté Economique Européenne, ou à participer à la lutte contre la faim dans le monde ? Ce choix présente un caractère politique et ne doit être fait ni par les agriculteurs, ni par l'administration, mais par le Gouvernement et le Parlement. Il importe qu'une décision soit prise au plus tôt car, selon l'une ou l'autre des hypothèses envisagées, les objectifs de pro-

duction agricole et la population techniquement nécessaire pour les atteindre ne seront pas les mêmes.

Si l'on choisit de nourrir seulement la France métropolitaine, il en résultera, par suite des augmentations de rendement à l'hectare, un abandon nécessaire de surfaces cultivées qui pourront être boisées ou laissées en friche. Sinon on serait excédentaire pour presque toutes les productions. Comme, d'autre part, pour cultiver une même surface il faut, par suite de la mécanisation et de la motorisation, un nombre moindre d'hommes, il en résultera une diminution de la population techniquement nécessaire et, par conséquent, une aggravation du sous-emploi agricole si les migrations vers d'autres activités ou les mises à la retraite ne sont pas suffisantes.

En se plaçant dans le cadre de la Communauté Economique Européenne les prévisions de production et de consommation montrent que l'Europe se suffira bientôt à elle-même pour le blé et le lait. Il serait possible soit d'utiliser le blé comme aliment du bétail ou de réduire les surfaces en blé et d'augmenter celles des céréales fourragères dont la production ne suffit pas aux besoins européens. Mais il faut tenir compte du fait que les pays exportateurs de céréales, le Canada, l'Argentine et surtout les Etats-Unis tiennent à continuer leurs exportations sur le marché européen et qu'à l'intérieur de la Communauté ils bénéficient de l'appui des pays importateurs, l'Allemagne et les Pays-Bas. La production européenne de volailles qui pourrait absorber une partie des céréales sera concurrencée également par celle des Etats-Unis qui veulent exporter en Europe. Pour la viande de bœuf, la Communauté Economique Européenne est déficitaire mais l'Allemagne souhaite pouvoir continuer les im-

portations en provenance du Danemark, de l'Europe Centrale et de l'Argentine.

Il en résulte que si la Communauté Economique Européenne veut maintenir ses importations traditionnelles, elle sera, à long terme, excédentaire (sauf peut-être pour la viande bovine) et qu'elle devra exporter sur le marché international.

Dans le cadre mondial et dans l'hypothèse d'une importante contribution des pays à niveau de vie élevé à la satisfaction des besoins alimentaires des peuples sous-alimentés, il existe des débouchés pour les productions agricoles françaises de céréales (blé et orge) de lait (lait en poudre et fromage) et de viande bovine. La Chine, l'Inde et une partie de l'Afrique sont déficitaires en céréales d'une manière permanente (elles ne se suffisent que les années où les conditions atmosphériques sont particulièrement favorables) ; elles pourraient donc absorber la totalité des excédents mondiaux de céréales mais à un prix relativement bas et nettement inférieur aux coûts de production. L'Afrique et l'Asie pourraient consommer d'assez grosses quantités de lait en poudre. Si l'U.R.S.S. veut augmenter fortement sa consommation de viande de bœuf qui est très faible elle devra être importatrice. Or sur le plan mondial il y a déficit de viande de bœuf ; les Etats-Unis qui ont cependant une forte production sont parfois importateurs de viande bovine ; en Argentine, le grand pays exportateur, la consommation intérieure augmente plus vite que la production. Si l'on se place au point de vue de la satisfaction des besoins réels, il y a donc un déficit mondial de produits alimentaires et de larges possibilités d'exportation pour l'agriculture française. Mais ces exportations ne pourront pas être payées intégralement par les pays sous-alimentés : le financement du don dépasse les possibilités de la France (surtout à long terme lorsque les excédents auront fortement augmenté). Les pays industrialisés à revenus élevés et importateurs de produits agricoles, comme le Royaume-Uni et l'Allemagne accepteront-ils de participer au financement des dons ? Ils seront d'autant plus réticents qu'une large politique de dons supprimerait la pression des excédents sur le marché solvable et entraînerait une hausse des prix des produits alimentaires sur les marchés mondiaux ce qui se traduira pour le Royaume-Uni et l'Allemagne par un abaissement des niveaux de vie de leur population.

Suivant les objectifs de production choisis (satisfaction des besoins métropolitains, européens, ou mondiaux) non seulement le volume total de la production mais aussi l'importance relative des différentes productions ne seront pas les mêmes.

Il en résultera une population techniquement nécessaire plus ou moins nombreuse.

II. — La population agricole techniquement nécessaire :

Sur le plan économique le niveau souhaitable de l'emploi agricole est fonction de l'équilibre entre l'offre et la demande de produits agricoles ; la population agricole techniquement nécessaire est celle qui, dans l'état actuel et prévisible des techniques, peut atteindre des objectifs de production donnés.

Suivant l'une ou l'autre des hypothèses extrêmes retenues (satisfaction des besoins métropolitains, importante participation à la lutte contre la faim dans le monde) la population agricole française techniquement nécessaire varie entre un million et deux millions d'agriculteurs actifs. De toute façon ce niveau est inférieur au niveau actuel (2.577.000 agriculteurs actifs au recensement de 1962).

Mais la répartition régionale présente de grandes différences. Nous avons fait un calcul sommaire de la population agricole active masculine techniquement nécessaire par région de programme sur la base de la répartition du territoire agricole en 1962. Pour la France entière le total est compris entre 1.600.000 et 1.700.000 hommes. La comparaison des chiffres obtenus par régions de programme avec ceux du recensement de 1962, montre que la Haute-Normandie, la Basse-Normandie, les Pays de la Loire et surtout la Bretagne sont nettement au-dessus de l'optimum technique tandis que la Champagne et la Lorraine sont voisines de l'équilibre.

Pour l'avenir il serait nécessaire de poursuivre ces recherches d'une manière plus approfondie, mais au préalable, il faut que des objectifs nationaux de production agricole à long terme soient fixés.

Le passage de la situation actuelle à l'optimum technique sera plus ou moins lent selon les régions ; il dépend de la diffusion du progrès technique, des migrations des agriculteurs ou de leurs enfants vers d'autres activités, de la mise à la retraite des agriculteurs âgés, de la concentration des exploitations trop petites.

La diffusion du progrès technique est plus ou moins rapide suivant les régions ; un effort particulier doit être fait dans les régions les plus en retard.

Les migrations des agriculteurs ou de leurs enfants vers d'autres activités dépendent avant tout des différences de niveau de vie entre celui des agriculteurs et ceux des autres catégories professionnelles, mais il faut que les intéressés puissent faire la comparaison. La proximité des offres d'emploi facilite les migrations ; il sera donc opportun de créer des emplois nouveaux dans les régions agricoles surpeuplées. Il faudra également préparer une partie des enfants d'agriculteurs à changer d'activité en leur donnant la formation professionnelle nécessaire ; à ce point de vue, un enseignement agricole nettement séparé des autres enseignements risque de gêner les changements d'activité souhaitables.

La mise à la retraite de tous les agriculteurs de plus de 65 ans, non seulement diminuerait le nombre d'agriculteurs actifs mais faciliterait la lutte contre le sous-emploi dans l'agriculture. Une retraite de 5 000 francs par an pour 400 000 agriculteurs coûterait annuellement 2 milliards de francs.

Un effort financier très important serait nécessaire pour mettre à la disposition de ceux qui resteront dans l'agriculture un nombre d'hectares de terre suffisant.

Mais dans les régions particulièrement surpeuplées, l'augmentation du nombre d'hectares de terre par travailleur agricole ne sera pas possible dans le court terme ; il serait souhaitable d'accorder momentanément une allocation aux agriculteurs qui sont en sous-emploi en attendant qu'ils puissent agrandir leur exploitation, changer d'activité ou atteindre l'âge de la retraite.

La contre-partie de ces avantages financiers serait une baisse des prix des produits agricoles sauf celui de la viande de bœuf qui devrait augmenter.

Quand l'optimum technique de population agricole active sera atteint, il en résultera, dans la plupart des régions, une densité assez faible de la population agricole totale qui comprend à la fois les personnes actives, leurs enfants et les personnes âgées ayant exercé une activité agricole. Par suite de cette densité de peuplement assez faible, il sera nécessaire de s'occuper de l'organisation de la vie sociale des agriculteurs.

III. — L'organisation de la vie sociale des agriculteurs.

A l'heure actuelle les agriculteurs habitent soit dans des maisons isolées au milieu de leurs champs, soit groupées en hameaux ou en gros villages. Ces deux formes d'habitat offrent l'une et l'autre des avantages et des inconvénients. Certes la concentration rend plus facile l'organisation de la vie sociale ; mais il ne faut pas l'imposer, d'autant plus que les citadins, souffrant des maux de la concentration, essayent d'y échapper en ayant une résidence secondaire plus ou moins isolée. Il faut que chacun puisse choisir suivant ses goûts et en tenant compte de la variété des situations entre l'habitat dispersé et l'habitat concentré. Dans le premier cas la population active sera à proximité de son lieu de travail, mais toute la famille devra se déplacer pour atteindre les services ; dans le deuxième cas les services seront proches mais les travailleurs devront faire le voyage du lieu d'habitat au lieu de travail. L'utilisation de l'automobile change complètement les conditions des déplacements ; autrefois, à pied et dans de mauvais chemins, dans les pays d'habitat concentré, deux ou trois kilomètres paraissaient une distance maximale entre le village et les champs ; dans les pays d'habitat dispersé, la distance entre la maison d'habitation et le bourg ou la petite ville où l'on peut trouver les services, est souvent plus grande. Aujourd'hui et surtout demain, on peut envisager des distances plus importantes : le déplacement optimal est d'environ un quart d'heure de voiture, ce qui représente une distance comprise entre 10 et 15 kilomètres selon les cas ; le déplacement maximal ne devrait pas dépasser une demi-heure, soit 20 à 30 kilomètres.

L'organisation rationnelle des services doit être envisagée verticalement, chaque niveau correspondant à un

certain volume de population desservie, donc à une aire déterminée d'influence géographique, et à une certaine diversification des services offerts. Le premier échelon (1.500 à 2.500 habitants) comprendrait les services répondant aux besoins de la vie courante : boulangers, bouchers, épiciers, réparateurs de machines et de tracteurs, écoles du premier degré, etc. ; le deuxième (5.000 à 15.000 habitants) : écoles du deuxième degré, foyers de culture et de loisirs, services hospitaliers, grands magasins, etc. C'est là un schéma très général ; dans l'application il faudra tenir le plus grand compte des diversités régionales. La présence de l'industrie dans de petits centres, l'existence du tourisme, un nombre important de retraités retirés à la campagne, faciliteront l'organisation des services et le rapprochement entre le mode de vie des agriculteurs et celui des autres catégories professionnelles.

De même que les citadins peuvent bénéficier par les vacances et les résidences secondaires des avantages de la campagne, il est souhaitable que les agriculteurs puissent avoir à leur disposition à proximité de leur résidence tous les services dont bénéficient les habitants des villes. Il est donc indispensable que les centres du premier et du deuxième échelon soient intégrés à l'ensemble de l'armature urbaine.

La politique agricole que nous préconisons pour la France forme un tout ; prendre isolément telle ou telle mesure serait extrêmement dangereux. Evidemment les agriculteurs souhaiteraient le financement des mesures sociales sans baisse des prix des produits agricoles, ou la hausse du prix de la viande de bœuf sans abaissement du prix du lait. Certains économistes approuveront la diminution de la population agricole ou la baisse des prix des produits agricoles mais refuseront les transferts massifs nécessaires à la solution du problème social. Si l'on continue, comme par le passé, à essayer de résoudre les difficultés une à une et au jour le jour, sans la volonté d'appliquer une politique d'ensemble, la situation risque de s'aggraver et le problème sera de plus en plus difficile à résoudre. L'application de cette politique d'ensemble suppose au préalable la fixation d'objectifs de production à assigner aux agriculteurs. On pourra ensuite, par la diminution massive de la population agricole, augmenter le revenu des agriculteurs, tout en abaissant les prix des produits agricoles. L'organisation de la vie sociale des agriculteurs contribuera à atténuer les disparités et les oppositions entre les populations des campagnes et celles des villes.

Pierre COUTIN.

Stratégie nucléaire et force de frappe française

par André LEBRETON

LA décision du gouvernement français de poursuivre la constitution d'une force de dissuasion nucléaire nationale et de refuser de participer aux forces multinationales et multilatérales proposées aux Européens par les Etats-Unis, a provoqué maints commentaires et de vives controverses.

Il est inévitable que ces polémiques, lorsqu'elles se déroulent sur le forum politique, se réduisent à des arguments aussi opposés que simplifiés. Mais tous ceux qui, en toute bonne foi, n'entendent se prononcer sur ces problèmes qu'après une analyse scrupuleuse de leurs données ressentent quelque perplexité devant la redoutable complication des facteurs qui entrent en jeu, et qui ne se laissent pas réduire à une facile opposition entre deux slogans antagonistes : celui de la « défense par soi-même » et celui du « coût excessif ».

Précisément nous ne manquons pas de littérature pour nous aider à débrouiller ces problèmes. De quoi s'agit-il ? De savoir si la défense de la France exige ou non la possession des armes suprêmes. Mais ces dernières ne sont pas aux armes conventionnelles ce que les chars ont été à l'artillerie. Et la question posée en appelle immédiatement d'autres. Les armes nucléaires sont-elles ou non à la portée d'une nation de moyenne importance ? Quelles sont les incidences de la possession de ces armes sur les relations avec les alliés et avec les adversaires potentiels ?

Les quatre ouvrages dont nous rendons compte (1) éclairent ces questions. Ils ne constituent qu'une partie de la littérature publiée à ce jour sur ce sujet. Toutefois par leur ampleur, le sérieux de leur documentation et de leurs analyses, ils nous arment intellectuellement pour former notre propre jugement.

Parmi ces quatre ouvrages, les livres du général Beaufre et de Raymond Aron ne sont pas spécialement centrés sur la force nucléaire française. Leur ambition est de décrire la nature des conflits à l'époque nucléaire et de définir la meilleure stratégie occidentale possible. Ils retiennent comme hypothèse de départ, la permanence du conflit U.S.A.-U.R.S.S., du moins jusqu'aux limites de l'horizon qui puisse être utilement exploré.

Les deux autres études, sans négliger de « planter le décor », c'est-à-dire de décrire la scène internationale, sont plus engagées en ce qu'elles constituent une analyse critique des problèmes soulevés par la force nucléaire française.

Nous tenterons de mettre en relief les prises de position de ces quatre ouvrages en nous plaçant successivement au plan global, puis en appliquant les résultats de ces analyses à la force nucléaire française.

LA STRATEGIE ET LES ALLIANCES A L'AGE ATOMIQUE

Si le sujet n'était si sérieux, je serais tenté de confier aux lecteurs que la principale conclusion des deux ouvrages de MM. Beaufre et Aron est qu'il est temps de moderniser la célèbre maxime de Clausewitz... en l'inversant. De nos jours, la politique n'est que la guerre continuée par d'autres moyens, et le principal souci des gouvernements tant soit peu responsables à l'échelle mondiale, est de se marquer leur hostilité sans détruire la paix, ce qui nous vaut cette situation internationale qui n'est ni la paix ni la guerre, caractérisée par les termes de « guerre froide » et de « coexistence pacifique ».

La révolution introduite dans le domaine de la stratégie par les armes nucléaires réside essentiellement dans l'incapacité de défendre physiquement un territoire et ses habitants contre une attaque atomique. Dès lors la seule parade possible consiste soit à détruire préventivement les armes nucléaires et les moyens de livraison (rampes et vecteurs) soit à persuader l'adversaire éventuel de ne pas utiliser ses propres armes suprêmes en le menaçant de destructions massives ; le second moyen constitue la dissuasion.

La destruction préventive doit être abandonnée si — comme c'est le cas entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis — l'adversaire est susceptible après la première salve de conserver une capacité de représailles en mesure de provoquer des pertes et des destructions insupportables. D'où la nécessité, pour les duellistes, de bâtir une « stratégie de dissuasion », notion distante de la « stratégie d'emploi ». La finalité de la stratégie de dissuasion demeure en effet le *non-emploi* des forces nucléaires. Les adversaires ne veulent pas plus user de ces armes qu'ils ne peuvent s'en passer.

Il ne s'agit donc pas d'appliquer l'antique adage « *si vis pacem, para bellum* » qui n'excluait nullement le recours aux armes en tant qu'épreuve de vérité, car maintenant l'épreuve de vérité n'est pas la guerre, mais la crise, dont Cuba a donné le meilleur exemple. Et Raymond Aron a raison de souligner la contradiction interne de la stratégie de dissuasion : pour que la dissuasion soit efficace, il faut que la menace de représailles soit « *crédible* », c'est-à-dire que l'adversaire soit persuadé que l'autre ira jusqu'à l'emploi des armes suprêmes si des enjeux assez élevés sont attaqués, alors que le même adversaire ne peut ignorer que son anta-

(1) « *Le grand débat* », par Raymond Aron (Calmann-Lévy). « *Introduction à la stratégie* », par le général Beaufre (Armand Colin). « *La force de frappe et le citoyen* », par le Club Jean Moulin (Editions du Seuil). Numéro spécial d'« *Esprit* » sur la force de frappe, décembre 1963.

goniste a bien l'espoir de ne pas être obligé d'employer les armes de destruction massive.

En fait cette contradiction est moins radicale qu'il ne paraît. La crédibilité est créée dès lors qu'il existe, non pas une certitude, mais un risque que le « dissuadeur » passe aux actes s'il est provoqué. Et puis les duellistes savent que le monde est irrationnel et qu'un peuple, qu'un chef, peuvent cesser de mesurer froidement le rapport entre l'enjeu, objet de la dispute, et les destructions provoquées par l'emploi des armes nucléaires.

Ainsi la stratégie de dissuasion repose sur une dialectique subtile, combinant moyens matériels et manifestations de volonté.

A partir d'une constatation commune, c'est-à-dire une approximative neutralisation des dissuasions réciproques que s'opposent mutuellement les Etats-Unis et l'U.R.S.S., le général Beaufre et Raymond Aron orientent leurs développements vers des objets différents. Le premier s'attache à l'analyse de la manière dont l'U.R.S.S. s'accommode de cette situation, tandis qu'Aron décrit la réponse américaine (la doctrine Mac Namara) et ausculte l'alliance atlantique.

Pour l'auteur de l'« Introduction à la stratégie », l'U.R.S.S. a déployé une certaine maîtrise dans le maniement de la « stratégie indirecte » qu'il définit comme « l'art de savoir exploiter au mieux la marge étroite de liberté d'action échappant à la dissuasion par les armes atomiques et d'y remporter des succès décisifs importants malgré la limitation, parfois extrême des moyens militaires qui peuvent y être employés. »

Il s'agit pour une nation soumise à dissuasion de reconquérir une certaine marge de liberté d'action en engageant une vaste « manœuvre extérieure » (extérieure à la zone où est situé l'objectif réel) complétée par une « manœuvre intérieure » appliquée à cette zone.

La « manœuvre extérieure » se réalise en utilisant au mieux la subversion idéologique et le grand mouvement de décolonisation en vue de saper les positions occidentales.

La « manœuvre intérieure » exige évidemment beaucoup de prudence pour éviter de pousser l'adversaire à des décisions extrêmes. On y parviendra par la « manœuvre de lassitude » et notamment par la guérilla, et par la « manœuvre de l'artichaut », consistant à découper l'objectif en « tranches » c'est-à-dire en « sous-objectifs » ne représentant, pris séparément, qu'un enjeu trop faible pour provoquer de violentes réactions (Hitler avec la Tchécoslovaquie, l'U.R.S.S. avec le « coup de Prague » et l'attaque de Corée) ; et cette reconnaissance implicite de l'efficacité soviétique transparaît bien dans cette citation : « Bloqués en 1946 en Iran, les Soviétiques poussent en Grèce, d'où ils ne sont rejetés qu'en 1950 ; 1948 : victoire en Chine (sic) ; 1949, Prague (sic) ; 1950, la Corée et l'intervention en Indochine ; 1953-54, poussée en Moyen-Orient. En 1954, l'Afrique du Nord s'allume ; en 1959, Cuba, et 1960, le Congo ; en 1961, l'Angola, tandis que l'Allemagne demeure sous les pressions successives exercées à Berlin. En quinze ans, avec des alternatives de succès inégaux, l'U.R.S.S. a obtenu plus de résultats qu'elle n'eût pu le faire par une grande victoire. » (P. 110).

Il y a peut-être une simplification excessive à représenter la victoire remportée par Mao-Tsé-Toung, en 1949, sur le Kuomintang comme une « victoire de l'U.R.S.S. »,

et en tout cas les événements actuels donnent une coloration imprévue à cette... victoire. De même est-il exact de sous-entendre que les événements d'Afrique du Nord, du Congo, de l'Angola et de Cuba sont le fruit d'actions subversives manipulées par l'U.R.S.S. ? Aussi bien peut-on s'étonner de voir assez ingénuement exprimé le regret « que l'Occident manque de la « force de frappe » psychologique que constituerait un corps de pensées d'inspiration libérale bien adapté aux besoins immédiats (économie, organisation sociale, constitutions politiques) des jeunes Etats du Tiers Monde. Mais d'ailleurs nos concepts ont grand besoin d'être adaptés, rajeunis et rendus cohérents pour les faire correspondre aux réalités de notre époque (économie orientée, lois sociales, etc.) » (P. 111). N'est-il pas venu au général Beaufre le soupçon que les lacunes qu'il dénonce ne se situent pas seulement au niveau des concepts, mais à celui de l'organisation économique-sociale des pays occidentaux ?

Mais si l'on fait abstraction de ces propos inspirés par un certain anti-soviétisme — ou plus exactement par l'amalgame entre les difficultés de l'Occident et l'action hostile de l'U.R.S.S. — on peut retenir de l'« Introduction » que les conflits marginaux du style Laos ou Sud Viet-Nam, menés avec des effectifs et des *moyens classiques* très limités revêtent une importance stratégique considérable en raison de la faible liberté d'action laissée aux deux principaux protagonistes empêtrés dans leurs dissuasions réciproques.

La doctrine Mac Namara

Dans le « Grand Débat », Raymond Aron se propose également de définir les conséquences nées de la situation de dissuasion réciproque dans laquelle se meuvent les deux Grands, et à cette fin, s'attache à nous expliquer l'évolution intellectuelle d'un certain nombre d'universitaires et de militaires américains dont les vues ont trouvé une sorte de consécration sous le nom de « doctrine Mac Namara ». Le point de départ réside bien évidemment dans la prise de conscience de la fin de l'invulnérabilité du « sanctuaire » américain devant les ICBM et IRBM soviétiques. Comment concilier cette vulnérabilité avec les engagements mondiaux des Etats-Unis ? En prémisses, les nouvelles thèses consacrent l'abandon de la doctrine des « représailles massives » selon laquelle les armes nucléaires entreraient en action pour contrer tout empiètement russe en Europe. En second lieu, le corps de pensées de Mac Namara tente d'envisager les multiples hypothèses que pourrait présenter un conflit moderne en vue de codifier les règles du jeu de la dissuasion nucléaire et implicitement de proposer ces règles à l'autre joueur, l'U.R.S.S. D'où les notions de « seuil atomique », de « riposte graduée », de « stratégie antiforces », d'« escalade » et de « dissémination » qui constituent les principaux thèmes des théories Mac Namara.

On peut tenter ainsi de dégager les « théorèmes » de cette théorie :

1. — Eviter d'exposer le territoire américain au feu nucléaire soit pour des enjeux trop faibles, soit par suite d'une guerre nucléaire déclenchée par malentendu, accident, ou folie d'un chef responsable.

2. — Fixer un « seuil atomique », c'est-à-dire un enjeu si important qu'il justifie les risques terribles d'une guerre nucléaire.

U.S.A.

3. — Maintenir une capacité de dissuasion à l'encontre d'actions situées au-dessous du seuil en se donnant des moyens de combat conventionnels de telle sorte que, devant une agression limitée, l'on ne soit pas acculé à choisir entre la passivité et le déclenchement du cataclysme nucléaire. C'est ce qu'on appelle le théorème de la « riposte graduée ».

4. — Accroître la liberté d'action dans l'emploi de ces moyens conventionnels en se dotant d'une force de frappe protégée et capable d'anéantir la force de frappe adverse.

5. — Eviter le risque d'ascension aux extrêmes :

a) d'une part, en multipliant les précautions pour qu'un conflit commencé avec des moyens conventionnels ne dégénère pas automatiquement en conflit nucléaire. En fait les théoriciens américains considèrent que la plus valable de cette précaution réside dans la volonté proclamée et manifestée de ne pas employer les armes nucléaires tactiques. Cette non-utilisation constituerait une sorte de « signe » par lequel on manifesterait à l'adversaire son intention de cantonner les conflits « conventionnels » dans des limites relativement étroites. Bien plus ces théories vont jusqu'à envisager des « pauses » en cours de conflit, même au cas où des salves nucléaires auraient été échangées, en vue d'éviter les conséquences apocalyptiques d'un conflit total.

b) d'autre part, en s'opposant à la dissémination de la force nucléaire, c'est-à-dire en refermant la porte du club atomique sur l'U.R.S.S., les Etats-Unis et l'Angleterre, car la prolifération des « petites » forces nationales multiplie les risques de déflagration mondiale.

En somme les Américains proposent aux Russes une partie d'échecs, avec recours éventuel au poker en cas de crise, alors qu'officiellement, du moins, les Soviétiques ne jouent qu'au poker, en ce sens qu'ils proclament bien haut que tout conflit engagé dans une zone sensible dégénérerait nécessairement en conflit nucléaire et que les théories américaines ne sont que subtilités abstraites.

Comme le note judicieusement « Le Grand Débat », le théorème de la « riposte graduée » est au cœur de la controverse entre Américains et Européens, dans la mesure où elle paraît offrir aux Soviétiques une guerre conventionnelle en Europe, avec promesse de ne pas

intervenir nucléairement alors qu'un tel conflit, limité aux yeux des Etats-Unis, serait probablement fatal aux pays européens. De plus ce théorème appelle un renforcement en armement conventionnel auquel les Etats-Unis convient les Européens au nom d'une saine division du travail. Mais ce faisant, on assigne aux soldats européens le rôle de piétaille en réservant les armes « nobles » aux seuls concitoyens de M. Lyndon B. Johnson. En résumé, la doctrine Mac Namara apparaît aux yeux de beaucoup d'Européens comme un brouillard intellectuel dissimulant les intérêts égoïstes de la nation américaine. A ces appréhensions, Raymond Aron répond que « la réplique graduée a une double fonction, l'une dans le cadre de la stratégie de dissuasion, l'autre dans le cadre de la stratégie d'emploi. » Expliquons-nous.

Devant une action locale limitée de la part des Soviétiques (empiètement à Berlin-Ouest, coup de main sur le Danemark), la riposte atomique est peu crédible. En revanche « la menace de réplique graduée l'est autrement ». Mais la réplique graduée est également un moyen de prévenir l'escalade.

La théorie est forcément ambivalente et ambiguë : la graduation dans la menace ne constitue une dissuasion efficace qu'en laissant subsister le risque d'ascension aux extrêmes. On comprend dès lors qu'en mettant l'accent sur la nécessité d'empêcher l'escalade, la théorie de la « réplique graduée » parvient à troubler les Européens les moins suspects d'anti-américanisme. Et l'on peut regretter, c'est l'auteur de cette étude qui parle, qu'en raffinant à l'extrême, les théoriciens américains n'en viennent à dévaloriser les aspects les moins contestables de leurs thèses, à savoir qu'un pays ou une alliance qui accepterait de se laisser acculer au « tout ou rien » encourrait les plus grands risques devant des initiatives limitées créant des faits accomplis tels que l'occupation de quelque secteur de Berlin-Ouest ou l'invasion du Danemark.

Quant à l'argument tiré par les Américains du danger de prolifération des forces nationales nucléaires, Raymond Aron le juge assez peu fondé en logique pure, car il repose sur l'affirmation implicite qu'au moins deux nouveaux détenteurs de forces nationales feraient un usage déraisonnable de leur bombe dans des conditions telles que les deux Grands y seraient nécessairement

impliqués. Or si la première hypothèse ne peut être exclue (Israël contre R.A.U.), rien ne permet de penser que les deux Grands qui ont témoigné d'une assez heureuse maîtrise dans la stratégie de dissuasion (Cuba en est un exemple) se laisseraient compromettre dans un complot local du Proche-Orient. Et surtout la dénonciation du danger de la prolifération traduit trop clairement le souci très égoïste de conserver le leadership du monde atlantique, de même que l'U.R.S.S. a la même préoccupation à l'égard du monde communiste, ce qui nous vaut les accords de Moscou et leurs prolongements exactement circonscrits à la sphère des intérêts communs des deux Grands. En tous cas, la force française n'augmente guère la dissémination, car elle est sans influence sur la détermination de la Chine et sur les velléités des autres pays.

Quelles sont les conséquences de la situation nouvelle créée par la vulnérabilité du sanctuaire américain, avivée par les suspicions, nées de la doctrine Mac Namara, à l'égard de l'avenir de l'Alliance atlantique ? Raymond Aron pose ainsi le problème :

« Il est vrai que les armes thermonucléaires mettent à rude épreuve les alliances entre pays qui se veulent souverains. Mais la non crédibilité de la menace brandie par le Grand au bénéfice de ses protégés est provisoirement plus une rationalisation que l'expression du mobile profond. Les Etats laissent malaisément à un autre Etat, même allié, la responsabilité exclusive des décisions qui commandent la vie et leur mort. Si cet allié ne devait pas partager le sort qui frapperait ses protégés, ceux-ci font profession de craindre la précipitation de leur protecteur. Quand ce dernier est devenu aussi vulnérable que ses partenaires, ceux-ci expriment la crainte opposée. Le protecteur à son tour est en quête de stratégie qui réduit au minimum le risque de la guerre dont il serait lui-même victime !... Du coup, les protégés redoutent d'être le théâtre ou l'objet des autres formes de conflit. Enfin, le Grand cherche un accord implicite avec son frère ennemi qui a le même intérêt que lui à éviter l'holocauste. Les alliés de chacun des Grands peuvent en être politiquement victimes. » (P. 203).

Le lecteur n'ignore pas que l'alliance atlantique est intégrée dans le temps de paix, avec l'OTAN comme instrument, ni que cette intégration, dirigée en fait par

des généraux américains, est dominée par les Etats-Unis. Ainsi, les armes nucléaires de l'alliance situées en Europe sont sous le régime de la « double clé » (1 clé américaine et 1 clé au pays d'accueil), mais cette dualité ne signifie pas la symétrie. Les membres Européens de l'alliance ne pourraient utiliser les armes sans la permission américaine, *alors que les Etats-Unis conservent la pleine disposition de leurs armes nucléaires propres, de beaucoup supérieures à celles confiées à l'alliance.* Le déséquilibre est donc radical.

Avant Raymond Aron, d'autres ont donné leur avis sur les problèmes de l'alliance atlantique. Pour le général de Gaulle, selon une interprétation d'un article de la « Revue de la Défense nationale » qui paraît tout à fait fondée, il convient de faire une distinction entre l'alliance elle-même qui doit être maintenue, et l'OTAN qui est condamné en tant qu'elle exprime l'intégration des forces armées des membres de l'alliance et, partant, la subordination des Européens aux Etats-Unis.

La réponse donnée par le général Gallois est beaucoup plus catégorique : la vulnérabilité des Grands ne leur permet plus de protéger les petits. C'est donc chacun pour soi et les alliances ne peuvent subsister à l'âge atomique.

Cette thèse est manifestement excessive et Raymond Aron ne manque pas de la condamner, mais avec une insistance un peu lourde qui ressemble à un règlement de comptes. Quant à la réponse personnelle de l'auteur sur les problèmes et l'avenir de l'alliance, j'avoue avoir quelque peine à la définir.

L'auteur pense que l'âge nucléaire ne condamne que les alliances classiques, car effectivement elles n'exercent pas une dissuasion crédible, mais non les alliances intégrées, car le Protecteur ne peut accepter les risques inhérents à la vulnérabilité de son sanctuaire que s'il dirige effectivement l'alliance qu'il forme avec ses protégés ; et du même coup, l'intégration des moyens de défense dès le temps de paix crée une dissuasion crédible.

Mais si l'importance du risque encouru par le Protecteur justifie une intégration plus poussée de l'alliance sous sa direction, il n'en reste pas moins que les protégés (les Européens) sont amenés à revendiquer une part accrue de responsabilités. Les deux préoccupations sont inconciliables. Dans l'exposé de Raymond Aron,

les inquiétudes européennes sont simplement explicables, tandis que le souci américain de conserver la direction de l'alliance intégrée à la fois est légitime, puisque le leadership compense les risques assumés, et renforce l'efficacité puisque techniquement, la direction de l'alliance doit être unique et postuler un seul doigt sur la gâchette. Autrement dit, j'ai l'impression que Raymond Aron ne met pas sur le même plan de valeur les vues américaines et les vues européennes. Les premières sont dictées par la nature des choses, les secondes s'expliquent moins par des exigences de la défense que par des susceptibilités nationales respectables, certes, mais qu'il convient de ne pas trop exalter. Et, en définitive, il importe que l'effort consenti par un Etat, pour ne pas dépendre d'un protecteur, ne compromette ni sa propre sécurité, ni la solidité de l'alliance à laquelle il appartient, ni la sécurité de l'humanité tout entière ! (P. 274.)

Bien entendu, lorsque nous parlons des Européens, il s'agit seulement des hommes d'Etat et des personnalités qui n'acceptent plus le leadership américain et revendiquent l'indépendance de l'Europe. A ce titre, le Président de la République française est le plus illustre des Européens et la force de frappe française la plus tangible des manifestations d'indépendance militaire émanant de nations européennes. Il est donc temps maintenant d'examiner les vues des ouvrages qui traitent des problèmes spécifiques de la force de frappe française.

II. — LA FORCE DE FRAPPE FRANÇAISE

Le rappel de la doctrine Mac Namara nous aura déjà permis d'examiner un certain nombre d'arguments qui s'opposent à la force de frappe française. En se plaçant du point de vue américain et atlantique, la force française contribue à la « prolifération » des armes nucléaires. Elle représente une duplication d'efforts inutiles puisque l'alliance a surtout besoin d'un renforcement des armes conventionnelles pour se doter d'une capacité de riposte graduée. Enfin s'exprime la crainte que le souci d'indépendance incarné par la bombe française, le désir gaulliste, maintes fois affirmé, de permettre à la France de décider souverainement de la paix et de la guerre, ne distende l'alliance jusqu'au point de rupture, de telle sorte que « mettre la capacité de choisir entre la paix et la guerre au-dessus de la sécurité, peut-être une telle préférence était-elle, hier, une marque de grandeur, mais à l'âge thermonucléaire, on peut douter que tel soit le but qu'il convienne de fixer à l'ambition nationale de la France ». (Le Grand Débat. P. 274.)

Aux raisons plaçant « pour la force de frappe » qui transparaissent à l'examen des contre-arguments qui viennent d'être exposés s'ajoutent d'autres motifs qui forment le corps de doctrine gaulliste : nul ne peut assurer que l'Amérique continuera éternellement de garantir et protéger la France et les Etats européens. La force nationale constitue une assurance contre ce risque. La modestie de cette force n'est pas synonyme d'inefficacité d'une part, en raison de la théorie de la dissuasion proportionnelle et, d'autre part, parce que la force nationale s'ajoute à la force américaine dont elle pourrait entraîner l'intervention (bombe française = détecteur de la bombe américaine). L'arme nucléaire est enfin un gage de progrès scientifique et technique.

Raymond Aron nous a déjà soumis une réfutation par-

tielle des arguments en faveur de la force française : un souci trop accusé d'indépendance (volonté de décider seul par soi-même de la paix et de la guerre) affaiblit l'alliance atlantique, seul gage de la sécurité.

Mais l'appréciation de la force de frappe française ne saurait s'effectuer en fonction de ses seules incidences sur l'alliance atlantique.

En fait, l'approche de la revue « Esprit » est totalement différente de celle de Raymond Aron. Les relations entre la force et l'alliance atlantique tiennent relativement peu de place dans ce « dossier » composé de plusieurs études fragmentaires sur des aspects particuliers des problèmes soulevés par la force nucléaire, complétées par deux remarquables synthèses, l'une intitulée « Politique extérieure » de Virally et « Le choix » sous la signature collective d'« Esprit ».

La « Force de frappe et le citoyen » du Club Jean Moulin est une brillante synthèse. Dans un texte relativement court (125 pages), le lecteur est d'abord initié aux « données générales » des armes nucléaires et du contexte mondial ; puis la force française est examinée à un quadruple point de vue. Valeur dissuasive, signification en politique étrangère, incidences scientifiques et industrielles, incidences financières. Dans une dernière partie « Options », l'ouvrage justifie le refus de la force de frappe et propose une politique de rechange : la « force atlantique commune ».

Pour rendre compte simultanément des trois ouvrages, nous analyserons leurs positions sur les plans suivants :

- Le point de vue moral ;
- Le point de vue économique et financier ;
- La valeur de dissuasion ;
- Les effets diplomatiques.

a) Le point de vue moral

Ce point n'est abordé que dans le dossier « Esprit » et se trouve vigoureusement posé par Michel Virally : « On peut être contre la force de frappe française pour des motifs de conscience, mais on ne peut accepter en même temps la bombe américaine parce qu'elle nous protège, ou la bombe russe parce qu'elle est « socialiste ».

Certes, celui qui refuserait de prendre conscience de l'ampleur et de l'horreur du danger que fait planer l'arme atomique serait fou. Mais alors le vrai problème est de savoir comment s'en débarrasser au plan mondial, et, en attendant, de savoir comment vivre dans un monde soumis à un tel danger. Et ces observations sont excellemment reprises par l'auteur anonyme qui se dissimule derrière la signature « Esprit » : « La question primordiale n'est pas : comment les Français peuvent-ils se débarrasser de leur bombe ? Mais comment peut-on débarrasser le monde de sa terreur atomique ? » Les mises au point sont parfaitement formulées.

b) Le point de vue économique-financier

« Esprit » et le Club Jean Moulin se sont essayés à évaluer le coût financier de la force de frappe française. Ce n'est pas tâche facile, tant en raison du secret officiel qui entoure les chiffres que de l'impossibilité technique dans laquelle se trouve les maîtres-d'œuvre eux-mêmes, d'évaluer le coût des éléments de la seconde génération

(usine de séparation isotopique de Pierrelatte, fabrication du tritium, vecteurs-infrastructure). Ces réserves étant faites, les deux études aboutissent aux chiffres suivants :

Pour la première génération (bombe A — 50 Mirages IV + avions ravitailleurs — Bases).

« *Esprit* » : 5 milliards de F.

« *Club Jean Moulin* » : 10 à 11 milliards, dépenses de fonctionnement comprises.

Pour la deuxième génération (Pierrelatte, Usine à tritium, fabrication des bombes H, 3 sous-marins atomiques, 16 fusées du type Polaris).

« *Esprit* » : 15 milliards à 40 % près.

« *Club Jean Moulin* » : environ 30 milliards, dépenses de fonctionnement comprises.

Ainsi, selon ces indications, entre 1964 et 1970, la France pourrait devoir consacrer quelque 40 milliards de NF à la fabrication de sa force nucléaire.

Notons que dans « *France-Forum* » d'avril 1963, M. Le Theule avait précisé que si les projets atomiques existants n'étaient pas modifiés, le budget militaire (qui était en 1963 de 18 milliards et demi et qui s'élève en 1964 à 21 milliards environ) devrait augmenter au moins de 40 % en valeur absolue dans les années qui viennent ; évolution que M. Le Theule, favorable à la force française, juge inacceptable eu égard à son ampleur financière.

La difficulté persiste lorsqu'il s'agit de tirer des conclusions de ces chiffres. Tout au plus peut-on suggérer avec « *La force de frappe et le Citoyen* » que devant l'impossibilité de réduire trop fortement les dépenses militaires conventionnelles, le budget militaire (2) ne soit gonflé au dépens des crédits consacrés aux investissements publics.

La conclusion d'« *Esprit* », dans l'étude « *Le coût* », est encore plus vague.

Mais la « *feasibility* » de la force nucléaire ne dépend pas seulement des termes financiers. On doit également tenir compte de la ponction en ressources physiques entraînée par la fabrication de la force.

Or il est bien certain que cette fabrication mobilise une énorme quantité de matière grise, c'est-à-dire de chercheurs et de scientifiques. La moitié des 20.000 agents du C.E.A. se consacrent directement ou indirectement aux efforts militaires. Ainsi se crée un goulot d'étranglement à un niveau particulièrement sensible pour toute l'économie.

De plus, les entreprises travaillant pour l'armement nucléaire sont dégagées de toute contrainte concurrentielle. Il en résulte des effets inflationnistes puisque ce secteur, abrité de la concurrence, pratique une politique de hauts salaires pour s'assurer les techniciens nécessaires. Cette poussée des salaires fait tache d'huile et affaiblit à son tour la capacité concurrentielle des entreprises orientées vers les besoins civils.

Enfin une étude du dossier « *Esprit* » (La Force de frappe et la recherche scientifique) dénonce la confusion entretenue dans l'opinion publique entre la *recherche nucléaire* et l'*armement nucléaire*. Le « *Tronc commun* » entre les secteurs civils et militaires de la recherche nucléaire et spatiale est beaucoup plus court qu'on ne l'imagine.

(2) Pour 1964 les dépenses militaires globales atteignent environ 23 milliards.

Pour résumer l'impression laissée par la lecture des ouvrages en cause, nous serions tentés d'avancer les propositions suivantes :

— Le coût de la « première génération » est sans doute assez supportable.

— Celui de la « seconde génération » est beaucoup plus élevé et crée incontestablement un certain nombre de tensions, entre dépenses nucléaires et dépenses militaires conventionnelles ; entre budget militaire et équipements civils ; avec des déséquilibres entre recherche militaire et recherche nucléaire à des fins pacifiques.

— On ne saurait cependant affirmer que la seconde génération soit hors de portée de nos moyens, ni même qu'elle soit incompatible avec la poursuite de l'expansion. En revanche, il est à peu près exclu que l'économie française puisse supporter la simultanéité de l'effort nucléaire, d'un niveau élevé d'aide aux pays en voie de développement et d'une expansion équilibrée, c'est-à-dire assortie d'équipements collectifs importants.

Le prix imposé à l'économie française par l'effort nucléaire ne saurait être apprécié indépendamment de son efficacité.

c) Valeur de dissuasion de l'arme nucléaire française

Tous les commentaires s'accordent à ne reconnaître qu'une efficacité militaire très limitée à la première génération.

En admettant que des Mirages IV volant à basse altitude échappent à la détection ennemie, ce qui n'est pas démontré, il n'en demeure pas moins que l'adversaire potentiel pourrait détruire *préventivement* au sol sinon tous les avions, du moins leurs bases et leur infrastructure.

La seconde génération ne mérite pas, en principe, ce dernier reproche en ce sens que sur trois sous-marins atomiques, l'un d'eux échapperait vraisemblablement à toute attaque préventive. En principe seulement, car le sous-marin ne déclenchera les représailles que sur ordre venu de l'exécutif français, ordre qui risque de ne jamais arriver si le système de communication est détruit *préventivement*.

De plus, nous ne sommes pas assurés que d'ici 1970-1975 des techniques d'interception de fusées n'aient pas été mises au point. Mais sous ces deux réserves, il serait de mauvaise foi de nier que la seconde génération soit une arme militairement valable, au point qu'une étude du dossier « *Esprit* » (« *L'efficacité militaire* ») va jusqu'à écrire : « Nous nous sommes efforcés de montrer qu'en dépit des critiques acharnées dont elle est l'objet, la force de dissuasion était parfaitement justifiée sur le plan militaire. »

Toutefois, cette efficacité militaire ne vaut qu'en raison de la dissuasion proportionnelle qu'elle oppose à l'ennemi potentiel. Or, si l'on se donne par la pensée la France seule face à l'U.R.S.S., on ne peut assurer que cette dernière ne serait pas prête à risquer les pertes provoquées par une salve vengeresse partie d'un sous-marin français, si en contre-partie de ces sacrifices, elle obtient l'élimination de la France. Ou encore, que ferait la France, même armée de ses trois sous-marins atomiques, face à un ultimatum soviétique ? Certes, nos armes seraient capables d'infliger des destructions

terribles à l'U.R.S.S., mais au prix de notre propre suicide.

En réalité, comme le note le Club Jean Moulin, la dissuasion proportionnelle ne joue que si la France demeure protégée par l'alliance américaine. Et l'on retrouve le problème soulevé par Raymond Aron : « Quid » des effets de la force nucléaire française sur l'alliance américaine ?

A ce stade de la discussion vient se greffer le contre-argument des partisans de la force française, selon lequel cette dernière servirait de « détonateur » de la force américaine.

Ce contre-argument est balayé peut-être un peu sommairement par « Esprit » (étude « Dissuasion et Prestige ») pour la seule raison que « l'hypothèse d'un abandon par les Etats-Unis de l'Europe occidentale à la pression russe est tout à fait invraisemblable », et que, par voie de conséquence, « la dissuasion américaine est acquise à l'Europe quelle que soit notre attitude : ceci devrait nous délivrer de la crainte de n'être que des vassaux ». La réponse du club Jean Moulin est beaucoup plus nuancée : la force française pousserait les Américains soit à se dégager le plus possible d'une alliance qui leur vaudrait les risques suprêmes, soit à exiger son élimination et le renforcement de leur leadership au sein de l'alliance. Pour Raymond Aron les sacrifices financiers consentis par notre pays peuvent conduire le gouvernement des Etats-Unis à mieux comprendre les réticences européennes devant une direction purement américaine de l'Alliance. Mais s'il s'agit au contraire de bâtir une stratégie totalement indépendante, nul doute que les Américains ne cherchent à se dégager d'une alliance qui pourrait les conduire malgré eux vers un conflit majeur.

Il est également curieux qu'« Esprit » ait écarté si catégoriquement la théorie de la réplique graduée. Le dossier de cette revue admet en effet qu'il n'est de défense que nucléaire et que les forces conventionnelles sont désormais inutiles. L'auteur de l'étude « Efficacité militaire » va jusqu'à reprocher au gouvernement français de ne pas sacrifier totalement les armes conventionnelles aux armes nucléaires. « Construire une force atomique... veut dire que l'on a compris l'inutilité des forces conventionnelles tout au moins en Europe. Pourquoi, écrit-il, réaliser un corps de bataille à base de blindés dont le coût est tel qu'il pèse lourdement sur le budget que les dépenses atomiques ? »

Ce qui surprend c'est moins cette position elle-même que l'absence de toute démonstration de son bien-fondé. Or, nous avons vu, en examinant la théorie de la réplique graduée, combien serait inconfortable la situation d'un pays acculé au « tout ou rien », au choix entre la passivité et la réaction nucléaire suicide. Cet argument est trop sérieux pour que l'on puisse le passer sous silence.

En résumé l'appréciation de l'efficacité militaire, et plus exactement de la valeur dissuasive de la seconde génération conduit à poser deux autres questions : conçoit-on la force de frappe française dans l'alliance américaine ou hors de l'alliance ? Cette force rend-elle inutile les armes conventionnelles ? Nous avons vu à quel point les réponses peuvent diverger.

Cette diversité de réponses provient de ce que la force nucléaire française ne peut être appréciée du seul point de vue militaire, mais en fonction de ses effets

sur l'Alliance atlantique, et d'une manière générale de son insertion dans le contexte mondial.

d) Les effets diplomatiques

Pour R. Aron, la force nucléaire française n'est pas indéfendable sur le long terme, à condition que sa possession ne compromette point les liens avec les Etats-Unis. Sous cette réserve, la force française pourrait devenir le noyau d'une *force nucléaire européenne* qu'il est utile d'amorcer dès maintenant, car la « nature des armements modernes est telle que les décisions prises aujourd'hui peuvent être justifiées quinze ou vingt ans plus tard ». D'ores et déjà, l'effort français a montré une certaine efficacité diplomatique puisqu'il a incité les Américains à ouvrir un dialogue avec les Européens sur la stratégie atlantique. Et Raymond Aron admet que la force française « constitue un début d'assurance contre l'imprévisibilité de l'avenir diplomatique ».

Je dois confesser une certaine perplexité après lecture du « Grand débat ». Les réserves de l'auteur sur la force de frappe française proviennent essentiellement de ce qu'elle pourrait mettre en péril l'alliance atlantique, gage de sécurité. Il voit une contradiction entre la recherche de la sécurité, qui justifie certaines concessions au leader de l'alliance et l'affirmation de l'indépendance militaire. Mais Raymond Aron reconnaît que, dans un avenir plus ou moins lointain, rien n'assure l'Europe de la pérennité de l'appui américain, et qu'à ce titre, les décisions actuelles aideront peut-être l'Europe future à garantir son destin. Au fond, il critique moins la force française elle-même que la diplomatie gaulliste dans la mesure où cette dernière utilise la force naissante pour s'affranchir des disciplines de l'alliance et mener une stratégie autonome. En revanche, il ne verrait que des avantages à ce que cette force soit intégrée dans une stratégie unifiée, au moins pendant le temps nécessaire pour apprendre « à maîtriser le jeu étrange des menaces qui ne doivent jamais être mises à exécution ».

Les conclusions d'« Esprit » (Le choix) acceptent certaines prémisses du gaullisme : il serait dangereux pour la France de s'abandonner passivement à la protection américaine. Mais néanmoins la force de frappe n'est pas nécessaire « parce que nous ne croyons pas qu'elle soit cet instrument par lequel notre nation puisse de manière efficace assurer sa propre défense et reprendre en main son destin ».

C'est qu'en effet on peut se demander si la force nucléaire est le moyen adéquat d'exprimer l'ambition de maintenir la France au niveau mondial. L'expérience montre qu'il n'existe pas de rapport direct entre l'audience internationale et la possession d'une force de frappe, et la véritable grandeur réside dans un généreux et puissant effort pour résoudre les problèmes du Tiers-Monde.

« Esprit » a l'ambition de proposer une politique de rechange. Que pourrait-elle être ? Une force nucléaire européenne ? Non, car le statut de l'Allemagne s'oppose à cette solution. Et à plus long terme, « il serait regrettable que la France préjugât ce choix en imposant par avance à la future Europe de prendre en charge l'armement atomique qu'elle édifie actuellement ». Pour l'instant, et tant que des possibilités de désarmement

ne se précisent pas, il faut construire une défense nationale en travaillant « à renforcer cette unanimité profonde qui manque tant aux Français ».

Priorité aux problèmes du Tiers-Monde, dont la solution est la clé du désarmement, tel est au fond le grand dessein qu'« Esprit » voudrait voir proposer aux Français et aux Européens.

Cette conclusion se veut à la fois humaniste, généreuse et réaliste dans la mesure où l'on se refuse à condamner la bombe française au nom d'arguments moraux traditionnels, où l'on se refuse à crier au scandale devant le mauvais exemple que cette force de frappe donnerait au monde.

Concilier le réalisme et la morale est toujours très difficile. Aussi craindrais-je que les propositions « formulées par « Esprit » n'apparaissent quelque peu abstraites.

Le Club Jean Moulin estime, avec Raymond Aron, que la force nationale distend l'Alliance atlantique et, comme « Esprit », dessert la construction européenne. Et c'est dans cette optique d'unification politique européenne que « La force de frappe et le citoyen » cherche à tracer les options possibles. Après avoir écarté l'Europe dénucléarisée, les forces multinationales et multilatérales offertes par les Américains, l'ouvrage examine l'éventualité d'une force de frappe européenne dont la force française pourrait être le noyau. Mais sa réalisation lui paraît trop aléatoire : il n'existe pas d'autorité politique européenne ; l'Angleterre, partenaire indispensable, reste en dehors du processus d'unification ; la défense européenne doit continuer à s'appuyer sur les Etats-Unis et l'Europe ne ferait que réveiller l'isolationnisme américain en affichant un nationalisme européen trop vif. Alors la solution réside dans « une force atlantique commune » à deux têtes, l'une européenne, l'autre américaine. Cette force commune atlantique serait d'ailleurs plus acceptable pour l'U.R.S.S. qu'une « force européenne où l'Allemagne aurait fatalement un très grand poids ». La conclusion de l'ouvrage débouche d'ailleurs sur une ardente profession de foi européenne : « Partenaire des Etats-Unis, le chef d'une Europe fédérée jouera pleinement son rôle dans la discussion avec l'U.R.S.S. et fera entendre la voix de l'Europe pour le désarmement et pour la paix. »

Cette proposition suppose une Europe politiquement unie et comprenant l'Angleterre, ce qui, à mon sens, implique et la solution des problèmes allemands (réunification et frontière Oder-Neisse) et un ralliement anglais à une Europe unie. A cette échéance aussi lointaine, peut-on poser en principe que l'Amérique et l'Europe devront restées unies dans une alliance intégrée et rééquilibrée ? N'est-ce pas transposer le contexte actuel, qui justifie l'Alliance atlantique (doit-on dire qui justifie encore cette alliance ?) à une situation qui sera, par hypothèse, entièrement nouvelle ? Pour ma part, tout en pensant que, sur le long terme, l'unification européenne n'est pas impossible, je serais enclin à estimer que cette Europe devra disposer d'une force nucléaire autonome et non intégrée dans une alliance étroite, pour maîtriser son destin dans un monde qui ne sera peut-être plus, à ce moment, dominé par l'antagonisme américano-soviétique.

Cette exigence d'une force nucléaire autonome me paraît d'autant plus justifiée qu'il s'agira de garantir la sécurité d'une grande entité de quelque 250 millions

d'habitants. Une petite nation peut sans doute, à la faveur des rivalités entre les Grands jouer un rôle notable sans capacité militaire considérable. Mais lorsqu'il s'agit d'un Grand ? Que vaudrait la voix d'une Europe prêchant le désarmement aux deux autres Grands si elle n'a rien à sacrifier elle-même ? Ne serait-elle pas interprétée comme une exploitation de sentiments humanitaires en vue d'augmenter son poids relatif dans la discussion des affaires mondiales.

Toutefois, cette appréciation doit être corrigée par les observations de la conclusion d'« Esprit ». A ces Etats européens qui cherchent malaisément leur voie vers l'unité politique, il n'est pas de la plus grande urgence de proposer en modèle cette indépendance nucléaire que se donne actuellement la France. Il est vrai que la politique nucléaire française retarderait plus qu'elle ne favorise la construction européenne et qu'il serait préférable de proposer prioritairement à l'Europe un projet commun concernant les relations avec les pays en voie de développement. Dans cette perspective, la réalisation de la seconde génération pourrait être sinon arrêtée, du moins ralentie jusqu'à ce que vienne à maturité la prise de conscience des exigences de l'indépendance militaire de l'Europe.

Résumons les points sur lesquels les ouvrages analysés sont d'accord : les arguments moraux traditionnels contre la bombe française sont inadéquats ; cette dernière doit être appréciée en combinant les points de vue de l'efficacité militaire, du coût économique et financier, de ses effets diplomatiques ; l'efficacité militaire n'est pas nulle, mais limitée et son coût est excessif par rapport à cette efficacité. Enfin, pour Raymond Aron, comme pour « Jean Moulin » il existe une contradiction entre la recherche de l'indépendance nucléaire nationale et la sécurité qui, au moins dans l'avenir prévisible, dépend de l'alliance américaine. Pour « Esprit », remarquablement discret sur l'Alliance atlantique, l'affirmation d'indépendance nationale, la recherche de la grandeur sont des objectifs valables, mais la possession de l'arme nucléaire n'est nullement le moyen le plus efficace pour traduire cette double aspiration : la recherche de la cohésion nationale et la découverte de nouveaux rapports entre pays industrialisés et prolétaires paraissent beaucoup plus appropriés.

« Il faut que la défense de la France soit française. Un pays comme la France, s'il lui arrive de faire la guerre, il faut que ce soit sa guerre... » (4) Arrêtons là cette citation, désormais classique. Car, après « sa guerre », il n'y aurait sans doute plus de France : telle est la conséquence de la nouveauté absolue de l'arme nucléaire. Elle périme toute vision romantique dans les rapports politiques. Cette référence au romantisme surprendra peut-être. Mais le nationalisme du XIX^e siècle, le messianisme révolutionnaire sont nés de l'explosion romantique. Tant que l'arme nucléaire n'aura pas vaincu la guerre à force de multiplier la capacité qu'a l'homme de détruire l'homme, tant que l'humanité vit sous l'épée de Damoclès de l'arme atomique, il faut que les hommes politiques apprennent le réalisme de la seconde moitié du XX^e siècle et se méfient de l'usage abusif des mots magiques tels qu'« indépendance », « révolution », avec lesquels on enflamme les peuples.

André LEBRETON.

(4) Général de Gaulle, 13-11-1959.

TOURISME. FORME DE LOISIR

par Jacques DUHAMEL

Le loisir cesse d'être un privilège. Le tourisme doit cesser d'être une forme privilégiée du loisir.

Combien s'est-on moqué de Léon Blum, en 1936, lorsqu'il confia à Léo Lagrange un Ministère des loisirs. Maintenant l'ironie a fait place à la réflexion. On annonce l'ère des loisirs. On mesure l'ampleur des problèmes que pose l'organisation de ces loisirs, dès lors qu'ils cessent d'être individuels pour devenir collectifs. L'attention des sociologues prépare l'action des gouvernements.

Cette action ne peut plus tarder. Plusieurs éléments se rejoignent déjà qui accroissent le temps disponible pour les loisirs. La productivité industrielle s'appuie de plus en plus sur l'automatisation des chaînes de production. L'organisation du travail s'adapte de plus en plus à la semaine de cinq jours. L'allongement des congés payés conduit de plus en plus à un mois complet de vacances. La revendication ouvrière se porte de plus en plus sur la réduction de la durée du travail hebdomadaire. Un mouvement législatif se dessine de plus en plus pour avancer l'âge de la retraite. Déjà on peut estimer que le tiers de l'année civile pourrait être sinon consacré, du moins disponible pour le loisir.

Cette évolution séduisante pose des problèmes délicats. Il est évident que chaque individu ne saurait employer le temps qu'il ne passera plus au travail dans une sagesse solitaire... La plupart des personnes voudront, à juste titre, que leur soit proposé les moyens de s'occuper et de se distraire d'une manière collective. Elles voudront même que soient mises à leur disposition plusieurs formes de loisirs, entre lesquels elles choisiront. Le loisir ce n'est pas le repos. C'est la distraction.

Il en est bien sûr de sédentaires, que l'on trouve en soi, chez soi, dans sa maison ou dans sa ville. Mais une tendance très nette se dessine actuellement dans le monde à chercher le dépassement et la distraction en se déplaçant. En changeant de lieux, on se change les idées, fruit des habitudes. Le tourisme répond, ou doit répondre, à ce besoin nouveau.

En vérité, encore aujourd'hui en France, alors même que le tourisme intérieur croît de 10 % par an, 27 millions de Français ne partent pas en vacances. Il y a seulement un enfant sur deux, âgés de moins de 14 ans, qui peut quitter

le domicile habituel de ses parents pour aller se reposer. Six Français sur dix restent chez eux durant leur période de congé ; et donc quatre sur dix seulement partent en vacances. La proportion est exactement inverse en Angleterre. Le temps du loisir n'est pas encore en France le temps du tourisme.

Une enquête de l'I.N.S.E.E., datant il est vrai d'il y a trois ans, donne des indications intéressantes sur la répartition, par catégorie professionnelle, des Français citadins qui ne quittent pas leur domicile à l'occasion des vacances. Il s'en trouve :

- 55,3 % parmi les personnels de service,
- 49,2 % parmi les ouvriers,
- 46 % parmi les employés,
- 28 % parmi les cadres moyens,
- 27 % parmi les patrons de l'industrie et du commerce.

Le pourcentage le plus faible se situe parmi les professions libérales et les cadres supérieurs : 9,7 %.

Ces seuls chiffres suffisent à démontrer l'effort qui reste à faire pour mettre les vacances à la portée de budgets plus modestes, pour rendre le tourisme accessible à tous, pour lui assurer une orientation sociale.

Des efforts notables ont cependant été accomplis depuis quelques années à l'initiative du Commissariat au Tourisme, d'organismes publics, comme la Caisse des Dépôts et Consignations, de Clubs et d'entreprises privées, pour offrir aux touristes des formes nouvelles d'accueil.

Parmi les Français qui ont pris des vacances en 1961, 22 % allaient à l'hôtel, 10 % louaient une maison, 9 % disposaient d'une propriété. Mais, si 1,4 % d'entre eux seulement allaient dans des maisons dites familiales, 1,8 % dans des gîtes dits ruraux, 2,1 % dans des villages de vacances et auberges de jeunesse, plus de 10 % déjà étaient des habitués des camps.

Cette évolution des modes d'hébergement traduit incontestablement une modification des habitudes de tourisme. Autrefois le tourisme était un élément de luxe ; il devient une forme de loisir. Autrefois l'hôtel était un lieu de séjour, il est devenu un lieu de passage.

Entre le palace et le camp de vacances il y a place pour l'hôtel de confort et de prix moyens qui fait trop souvent défaut en France.

Aujourd'hui les gens vivent davantage en famille. Les familles fécondes ont, en moyenne, trois enfants. L'entrée dans un hôtel dépasse leurs possibilités financières. Les vacances sans eau et sans soleil n'apparaissent pas séduisantes ; mais les vacances sans garde d'enfants ne le sont pas non plus. L'apparat n'attire plus. La simplicité s'impose. Le tourisme change de clientèle et donc de structure.

Les mots même changent de signification. Il ne s'agit plus, au sens habituel, de développer le tourisme, mais d'organiser les loisirs. Du coup, il ne s'agirait sans doute plus seulement de porter l'effort sur le prix de l'objet, mais aussi sur l'aide aux vacances. Du moins si l'on voulait orienter dans un sens réellement démocratique l'action touristique.

La neige l'hiver, la mer l'été

En tout cas, le tourisme se relie au sport. En fait il se développe autour de deux sports : le ski l'hiver, la voile l'été.

C'est une des données de rajeunissement qu'apporte l'ère des loisirs. L'effort collectif en faveur du tourisme français se manifeste surtout par l'équipement des stations de sports d'hiver et de sports d'été.

En ce qui concerne les stations de sport d'hiver, les progrès sont incontestables. Les stations existantes se perfectionnent et des stations nouvelles se dessinent : par exemple Flaine, due à l'initiative privée de capitaux français et américains, persuadés que la proximité de Genève compensera, pour cette station, son emplacement au fond d'une vallée ; Saint-Martin de Bulleville, suscitée par une société d'économie mixte, constituée par des grands ensembles, dont une première tranche prévoit, en trois bâtiments, 2.000 lits.

Cet effort marque une certaine concentration des crédits sur les stations des Alpes. Mais elle ne se limite cependant pas là. Au rythme actuel, il est permis de penser que dans cinq ans la France deviendra, avant même la Suisse, la première station mondiale de sport d'hiver.

En ce qui concerne les stations d'été, l'accent est mis sur les ports de plaisance. Car l'augmentation du nombre des

bateaux s'accroît. Pour la navigation à voile, la priorité de l'effort public sera réservée à la Bretagne et à la côte Atlantique ; 15 millions de travaux sont envisagés.

La neige et l'eau, voilà ce qui attire le touriste. Le soleil aussi. Cela peut conduire à rechercher, hors de la Côte d'Azur, une autre zone méditerranéenne.

Un projet d'aménagement de la côte du Languedoc et du Roussillon est entrepris à cet effet, dont la réalisation s'étalera sur une dizaine d'années et dépassera sans doute 100 milliards d'anciens francs. Sur la route de l'Espagne, une succession de stations et de camps est susceptible de retenir une masse importante de touristes français et étrangers. Seulement, il est un peu tôt pour en parler davantage. Le projet en est encore au stade des études, même si celles-ci sont très avancées et si les opérations foncières ont été déjà engagées.

A ces efforts d'équipement collectif, il est évident que doit répondre une amélioration de l'équipement privé. Dans les stations nouvelles, cela va spontanément ou organiquement de pair. Mais ailleurs, la capacité d'accueil ne répond pas toujours à l'accroissement et à la nature des besoins.

Les diverses formes d'hôtellerie

Si l'hôtellerie de plein air prend un tel essor, c'est que l'hôtellerie de formule classique ne répond plus à la nouvelle clientèle.

Malheureusement on doit constater et regretter que le camping, en France, se développe encore dans l'anarchie. Crise de croissance, sans doute ; mais qui exige des soins.

L'an dernier — alors que l'on comptait 80 millions de nuitées dans les hôtels, on estime qu'il y en eut presque autant sous les tentes, malheureusement posées bien souvent au hasard et trop souvent sans hygiène.

L'organisation et l'équipement du plein air ne suivent que faiblement et péniblement le rythme de progression du camping.

Il semble qu'actuellement on soit pris de vitesse.

En 1960, il existait 3 446 terrains de camping, dont 1 500 municipaux, 1 350 privés et 330 clubs. Seulement le nombre des campeurs est passé de 1 million en 1956 à 6 millions en 1963.

Cette extension pose un double problème d'implantation et d'aménagement. Actuellement les terrains sont beaucoup trop concentrés dans les zones très recherchées : Finistère, Var, Haute-Savoie. Les campeurs ont tendance à vouloir aller là où les autres touristes vont déjà beaucoup. Pourtant, il existe fort heureusement en France des régions agréables, pittoresques, susceptibles de bien les accueillir en leur assurant des avantages comparables. Une propagande convenable serait souhaitable à cet effet au profit, dans les départements déjà chargés, de villages de l'arrière-pays, et, dans les départements moins connus, de communes bien adaptées.

Peu de terrains sont équipés de façon à assurer des conditions strictes d'hygiène, de salubrité, de sécurité. Certains essais ont toutefois été effectués récemment dans le pays basque et le long de la Côte d'Azur. Ils devraient être généralisés, car il n'existe pas encore en France assez d'installations comparables aux réalisations étrangères.

Le ski, l'hiver.

Or les formes « complémentaires » d'hébergement prennent peu à peu autant d'importance que les formes « traditionnelles ». (Le langage touristique — chaque technique a en effet son langage — distingue sous ces termes le camping et l'hôtellerie.)

L'hôtellerie française connaît une crise. Actuellement, il est de bon ton de critiquer l'hôtellerie française. Les conditions de prix, de confort et d'accueil, y seraient moins convenables en France qu'ailleurs. Une telle généralisation est sans doute fautive. Les erreurs commises par quelques-uns ne doivent pas être reportées sur tous. Mais il est vrai que l'hôtellerie française connaît des difficultés.

Pourtant la faculté d'accueil — pour les Français et pour les étrangers — est dans les villes presque à toute période, dans les stations pendant la saison, bien trop faible. Pendant trop longtemps, on n'a plus construit d'hôtels.

Il y a de multiples raisons à l'hésitation des investisseurs. On cite constamment le coût de la construction, le taux des salaires, le poids des charges sociales, la brièveté de la saison, et l'on compare ces éléments avec ceux des pays voisins et concurrents : l'Italie et l'Espagne en particulier. M. Ravanel, Commissaire au Tourisme, ajoutait récemment, à juste titre, l'attachement des Français à la pierre, qui les fait tout à la fois trouver scandaleux de faire du neuf quand il demeure du vieux, et rechercher, quand ils s'y décident, à construire pour l'éternité.

Comme remède, on distribue des crédits : en 1963, 20 milliards de prêts ont ainsi permis environ 40 milliards (anciens francs) d'investissements. Mais ils ont été essentiellement utilisés à rafistoler plutôt qu'à créer. On a ajouté, ici et là, quelques chambres et installé, par-ci par-là, quelques baignoires. Le remboursement fiscal accordé pour des modernisations hôtelières a concerné seulement 500 dossiers ! Les prêts spéciaux au taux de 5 % ont été au nombre de 1 660 l'an dernier, d'un montant moyen de 75 000 anciens francs.

En cinq ans, il a été créé, en France, 20 000 chambres, en général dans des petits hôtels. Notre capacité hôtelière est ainsi de 340 000 chambres, parmi lesquelles 150 000 dans des hôtels classés « une étoile », dont nous dirons, pudiquement, qu'elles ne sont guère touristiques, et 100 000 dans des hôtels classés « deux étoiles », qui risquent souvent de n'être plus décentes, aux regards étrangers, qui attachent souvent plus d'importance au confort du séjour qu'à la qualité de la gastronomie.

L'Italie dispose de 210 000 chambres avec salle de bains sur un total de 500 000 chambres d'hôtel. En cinq ans, le nombre des chambres avec salle de bains y a doublé. En Espagne, on construit 25 000 ou 30 000 chambres chaque année. Déjà 40 000 chambres neuves ont été ouvertes aux Baléares et le long de la Costa Brava ; d'autres le seront demain en Costa del Sol. Cette situation devra nécessairement conduire à trouver, en France, de nouvelles formes à l'aide publique. Sinon des hôtels modernes attireront hors de France les clients, étrangers et français.

En France, la création d'hôtels s'effectue à une cadence très faible. A Paris et autour de Paris, la difficulté essentielle tient à la rareté des terrains. Les quelques projets actuels concernent des hôtels de grand standing pour clientèle internationale. Ils sont indispensables. Mais s'ils répondent aux besoins du tourisme mondial, ils ne correspondent pas au souci de loisir familial. Je n'en parle donc pas.

En province, certains groupes bancaires s'intéressent, enfin, à la construction d'hôtels. Il s'agit tantôt d'hôtels de bon

standing pour hommes d'affaires, tantôt d'hôtels urbains pour touristes de passage, tantôt d'hôtels de résidence saisonnière.

Cependant ces initiatives laissent subsister certaines lacunes. C'est ce qui a incité des organismes publics à constituer la société « Inter-Hôtels », pour construire des établissements d'un confort moyen ; étant entendu que ceux-ci seront exploités par des professionnels dans le cadre de cahiers des charges.

Il n'est pas certain que de tous ces projets beaucoup répondent commodément au désir et aux possibilités de nombreux Français qui souhaiteraient utiliser leurs loisirs à des déplacements touristiques comportant des séjours hôteliers. Il manque trop souvent en France cette catégorie d'hôtels simples et abordables que l'on rencontre dans d'autres pays : en Italie et en Espagne, par exemple.

Les déplacements touristiques

Indépendamment du désir légitime de dépaysement, cette lacune explique sans doute le développement constant des départs de Français à l'étranger.

On estime à environ 8 millions le nombre de nos compatriotes qui ont pris, en 1963, leurs vacances hors de nos frontières. En 1960, ils dépensaient à l'étranger l'équivalent de 221 millions de dollars. En 1963, 540. Cet appel de l'extérieur, phénomène récent pour nous Français, est un signe satisfaisant ; dans la mesure, en tout cas, où une curiosité d'esprit l'expliquerait autant que des comparaisons de prix. Quoi qu'il en soit, le fait est là ; les Français désormais sortent massivement de France.

Mais, dans le même temps, les étrangers ne demeurent en France que passagèrement. La moyenne de la durée de leur séjour est de 2,4 jours par an. C'est là une donnée particulièrement inquiétante. Qu'un pays comme le nôtre ne se révèle pas capable de retenir davantage de temps les étrangers qui y viennent paraît incroyable. Peut-être est-ce là le vrai problème.

Un des traits de notre époque tient à l'accroissement constant des déplacements. L'élévation du niveau de vie se traduit par une propension aux voyages. La France ne tire qu'un faible bénéfice de ce mouvement. En 1963, il est entré en France environ 6 millions de touristes. En 1959 et 1960, la progression avait été nette. Depuis lors, le nombre des étrangers venant en France ne s'accroît guère que de 2 à 3 % par an. C'est un pourcentage plus faible — de l'ordre de la moitié — que celui de l'extension du tourisme occidental.

Au cours du premier semestre de 1963, l'Italie a vu, pour sa part, augmenter de 12 % le nombre de ses touristes, si l'on en croit toutefois les chiffres, qu'elle publie largement, mais qu'elle gonfle volontiers. L'an dernier, l'Espagne avait accru ses recettes de 2 milliards et demi de nos francs actuels, l'Autriche de 1 milliard et demi et la France seulement de 200 millions. Tandis que chacun de ces trois pays enregistrait entre 30 et 35 millions de nuitées, la France n'en comptabilisait que 24.

Il faut se méfier de ces chiffres, qui n'ont pas une valeur sûre. Mais les phénomènes qu'ils traduisent demeurent certains : les étrangers ne viennent guère plus et restent moins longtemps en France. Les Français, s'ils se déplacent davantage vont surtout plus loin et hors de France.

Ces données devraient normalement provoquer une réac-

La voile, l'été.

tion rapide et profonde de la part des organismes publics et des secteurs privés s'occupant ou vivant du tourisme.

Ce serait en effet une erreur grave, et finalement coûteuse, de penser que les mouvements touristiques se dessinent en quelque sorte d'eux-mêmes, que leur orientation et leur volume ne sont pas directement influencés par un effort systématique d'information et de publicité. Et ce serait une illusion dangereuse, et vite constatée de croire que les attraits nationaux suffisent par eux-mêmes, que le choix des pays et la durée des séjours ne sont pas largement dictés par l'amélioration constante de la prospection des voyageurs et de l'organisation de l'accueil.

Information, publicité, organisation

Il en est des pays comme des produits, et des produits comme des hommes : une réputation est longue à établir, mais rapide à perdre.

Nous estimons trop aisément que la nôtre est faite, qu'elle est parfaite et qu'elle est définitive. Nous croyons trop volontiers que les richesses artistiques de notre patrimoine, la renommée spirituelle de notre métropole... et la qualité gastronomique de notre cuisine sont à ce point établies et admirables qu'il serait superflu, voire déplacé, de les vanter pour attirer les visiteurs.

Au contraire, une réputation s'entretient. Les Américains disent : « Reputation is repetition. » Les gens ne viennent

pas d'eux-mêmes. Il convient d'abord d'aller à eux. Il ne suffit pas de les inviter, il faut les chercher, il faut leur apprendre ce qu'ils ont à voir, leur rappeler ce qu'ils devraient savoir, provoquer chez eux ce qu'ils pourraient décider d'eux-mêmes. Lamartine disait : « Dieu lui-même a besoin de sonnerie de cloches ! »

Et puis, une réputation peut avoir à se rectifier. Nous nourrissons parfois beaucoup d'illusions sur l'idée que, dans le monde, on se fait de la France. Dans certains pays, on y garde trop exclusivement l'image nostalgique des charmes parisiens. Un étranger a pu écrire : « On vient en France trois fois dans sa vie : une première fois, seul, comme joyeux étudiant ; une seconde fois, à deux, comme jeunes mariés ; une troisième fois, seul à nouveau, à cinquante ans, sous prétexte d'affaires. » Si seulement chacun venait trois fois !

La France éternelle et le gai Paris peuvent être attirants. Ils ne sont pas suffisants. Le tourisme doit être l'occasion de mettre en valeur les vestiges du passé, mais aussi de mettre en relief les réalités du présent. Pour une large part, notre réputation reste à établir sur des bases exactes.

Nos thèmes publicitaires ne sont pas assez actualisés et sont trop généraux. Le slogan du style : « Visitez la France », à force d'être global, devient banal, à force d'être indifférencié, devient indifférent. Attirer, c'est maintenant organiser. Il faut ajouter la prospection à la publicité, les circuits aux réclames.

Il faudrait dire à une clientèle que l'on aurait un quelque sorte isolée : « Voici pourquoi vous devez venir en France. Voici comment vous allez y venir. Voici où vous irez. Voici ce que vous ferez. Voici ce que vous verrez. Voici ce que vous trouverez. Voici ce que vous paierez. » Et ce « vous » devrait prendre un caractère, non pas général, mais personnalisé, soit individuel, soit collectif. On connaît la célèbre réclame de cette entreprise de pompes funèbres américaine : « Mourez ! Nous nous chargeons du reste. » Il faudrait que le Commissariat général puisse dire, avec le relais d'agences adaptées : « Venez ! Nous nous occupons du reste. »

Sites pittoresques, richesses artistiques.

Ces agences sont nombreuses : 314, je crois. Mais la plupart d'entre elles se soucient plus de la clientèle française, à leur portée, que de la clientèle étrangère, par trop lointaine. Et souvent pour la diriger vers l'étranger. Parmi les 24 agences les plus importantes installées en France, 12 sont d'ailleurs étrangères. Au contraire, une seule agence privée française dispose d'une succursale en Amérique du Nord.

Or c'est un fait que les voyages organisés se multiplient. Cette méthode répond au souci, légitime, d'utiliser au mieux le temps des loisirs. Les conditions de prix, de confort, de commodité s'en trouvent améliorées. Mais ce serait un danger du point de vue national de les laisser organiser par des sociétés étrangères. Faute d'une agence privée de taille internationale — comme Cook ou l'American Express — l'Italie a créé une agence nationale. La France hésite à le faire et se borne à regrouper les services extérieurs de ses transporteurs nationalisés : Air-France, S.N.C.F., Compagnie transatlantique, auxquels Havas pourrait se joindre.

Le problème est, à vrai dire, délicat. Il faut tout à la fois réaliser, au stade grossiste, une organisation puissante et ne pas heurter, à l'étranger, les agences existantes.

Un regroupement s'impose, au surplus, non seulement au stade de la prospection à l'étranger, mais de l'accueil en France. A l'heure actuelle, les étrangers traversent la France essentiellement selon un axe : Paris-Côte d'Azur. Il faudrait leur proposer un triangle et leur organiser des circuits : par exemple, un triangle dont le sommet serait les châteaux de la Loire et des circuits Paris-Bayonne ; Paris-Genève ; Paris-Nice ; dans les deux sens bien entendu et d'une durée de cinq à six jours. Car le problème est d'allonger le temps de présence. Les étrangers ne viendront pas seulement en France, ils iront aussi ailleurs. Seulement il faut qu'ils demeurent plus longtemps chez nous. Il faut porter la moyenne de 2,4 jours par touriste à 4 ou 5 jours.

A cet effet, la publicité ne suffit pas, l'organisation importe tout autant. Il est probable qu'une action plus commerciale et plus concentrée assurerait un rendement meilleur à des crédits de propagande faibles et, cette année, compte tenue de la hausse des prix, affaiblis.

Car le fait financier demeure : le tourisme français — je veux dire le Commissariat au tourisme — dispose de 21.500.000 francs au total. Pour compenser une telle faiblesse de moyens, il faut acquérir une grande force de persuasion.

L'action du Commissariat, dont la récente réorganisation me paraît, à cet effet, satisfaisante, doit consister davantage en une tâche d'incitation que d'exécution. C'est ce qu'en termes administratifs on appelle un rôle de tutelle.

A vrai dire, il ne peut tout résoudre seul. Il faut un effort collectif public et privé pour retenir en France la clientèle touristique étrangère et même française.

Le tourisme conçu comme un loisir ne consiste plus seulement à voyager, mais aussi à s'épanouir. Aux éléments naturels, aux équipements sportifs, aux hébergements convenables, il faut ajouter la mise en valeur des pierres (châteaux, églises, vieilles demeures, vieux quartiers), la décentralisation de l'activité artistique, la multiplicité des distractions collectives. Sinon chacun finirait par se poser la question que Paul Valéry met dans la bouche de son Faust : « Où est ce bout du monde ? Je voudrais bien faire un voyage qui m'assurât, moi aussi, de son existence. »

Jacques DUHAMEL.

MONSIEUR DE REMUSAT

ou le régime des Notables

par Jacques NANTEUIL

LA publication du quatrième volume des *Mémoires de ma Vie*, de Charles de Rémusat, rappelle l'attention sur un des plus importants documents qui nous aient été livrés sur la vie politique du XIX^e siècle. On s'étonne, en vérité, que ces *Mémoires*, dont le dernier volume paru, qui sera sans doute suivi de plusieurs autres, s'arrête au lendemain du coup d'Etat, n'aient pas suscité un plus vif mouvement de curiosité.

Peut-être le grand public a-t-il été découragé par l'ampleur de ces confidences qui s'attardent parfois à de minuscules détails de l'activité parlementaire. Peut-être a-t-il été déçu par le caractère un peu distant de ces souvenirs haut cravatés qui s'encombrent un peu trop souvent de considérations morales ou sociales. Peut-être aussi n'y trouve-t-il pas le gibier d'anecdotes piquantes ou scandaleuses par lesquelles trop d'écrivains avides de succès s'efforcent de retenir l'attention de « Juliette ».

Et cependant il y a profit à s'arrêter sur cet ouvrage encore inachevé d'où se dégage à la fois la silhouette d'un homme d'Etat et celle d'un mémorialiste, en même temps que la physionomie de toute une époque.

Né en 1797, mort en 1875, Charles, comte de Rémusat, n'a jamais cessé de participer à la vie politique de son temps. Libéral sous la Restauration, membre de l'opposition dynastique sous Louis-Philippe, opposant muet sous l'Empire et pour finir ministre des Affaires étrangères sous la Troisième République, il apparaît associé à toute notre histoire politique du XIX^e siècle.

Il appartenait par sa naissance à cette génération de notables qui devait prendre le pouvoir en 1814 et qui l'a conservé, avec des vicissitudes diverses, jusqu'au 16 mai 1877. Ses ancêtres paternels venaient de la noblesse de robe. Son père était passé de la Chambre des Comptes d'Aix au service de l'Empereur qui en avait fait tour à tour un grand chambellan et un surintendant des Théâtres Impériaux. Quant à sa mère, nièce de Vergennes, le ministre des Affaires Etrangères de Louis XVI, et issue de la vieille noblesse, elle avait pénétré dans la noblesse d'Empire. L'impératrice Joséphine en avait fait une de ses dames d'honneur,

et elle devait écrire des *Mémoires* qui sont une des meilleures sources des historiens de la Cour impériale.

Son mariage avec Pauline de Lasteyrie, la petite-fille de La Fayette, devait l'introduire dans une famille que ses opinions mettaient à l'avant-garde des idées politiques en même temps que ses ascendances l'intégraient à la plus vieille noblesse de France.

Sa naissance lui ouvrait tous les salons. En même temps, ses goûts qui étaient portés vers l'étude lui ouvraient tous les clubs. Il réfléchissait beaucoup et écrivait volontiers. Son œuvre qui est très diverse reste toujours austère et un peu gourmée. Il passe des ouvrages de droit à une réfutation de l'*Essai sur l'Indifférence*. Il écrit des drames qui restent inédits et des textes philosophiques qui lui donneront accès à l'Académie des Sciences Morales et Politiques avant de lui ouvrir les portes de l'Académie française.

A vrai dire, son activité politique a laissé plus de traces que son activité littéraire. Il avait trouvé une assiette électorale dans la Haute-Garonne où il possédait un vaste domaine. C'est comme député conservateur, mais conservateur libéral, qu'il fit ses débuts sur la scène parlementaire. A la Chambre des Députés, il devait bientôt s'imposer, à côté de Guizot et de Thiers. Sous-secrétaire d'Etat avec Molé (1837), ministre avec Thiers en 1840 et renversé avec lui et passé dans l'opposition dynastique, il ne devait après le silence de l'Empire revenir au pouvoir qu'avec Thiers en 1871 comme ministre des Affaires étrangères. Mais il y resta trop peu de temps pour pouvoir donner sa mesure.

Durant sa longue vie, Charles de Rémusat a donc constamment figuré dans notre histoire sans avoir jamais été appelé à la diriger, mais il lui a peut-être été donné de l'infléchir. Mme Gilberte de Corcelles, sa belle-sœur, a écrit de lui : « Mon sentiment est qu'en politique comme en littérature, il a tenu avec honneur les seconds rôles. »

Mais, pour les historiens, ce sont précisément les seconds rôles qui méritent d'être écoutés. Un Napoléon ou un Chateaubriand, pour ne point retenir des noms plus proches : leurs souvenirs ne sont le plus souvent que des plaidoyers devant la postérité ! C'est ceux qui n'ont rien à défendre qui sont le mieux à même de nous dire ce qu'ils ont vu...

Les dernières années de la monarchie.

Charles de Rémusat est toujours resté sur la scène, mais presque toujours dans les coulisses. De sorte qu'il a été à même de voir les personnages de près et aussi ces ficelles qui sont la trame de l'histoire. Il ne tenait qu'à lui de tracer le panorama scandaleux d'une époque. Mais cela n'était ni dans ses goûts, ni peut-être dans ses moyens. C'était un « honnête homme », un peu gourmé, et s'il relevait en passant ces petites comédies qui sont la joie des chansonniers, il ne leur réservait qu'un sourire parfois indulgent, mais toujours dédaigneux.

C'était avant tout un esprit méditatif, appliqué à découvrir le mécanisme secret des pensées et des actes. Les siens n'échappaient pas à ses méditations. Ainsi nous met-il à même de comprendre mieux et la psychologie de ses contemporains et la sienne propre. Car il a l'habitude de l'analyse acérée et sans complaisance.

• Je me figure que le mérite de ces *Mémoires* sera de représenter dans sa variété détaillée une vie humaine et ce qui la compose, écrits publics et privés, sensations, relations avec les hommes. » II, 494.

• J'ai vu, dira-t-il encore, la fin ou du moins les restes du XVIII^e siècle et toutes les transformations d'idées, de mœurs, de modes qu'ont suivies en près de 60 ans les individus, les familles et les salons...

• Je donnerai comme sûres les choses dont je suis sûr, comme croyables les choses que je crois, comme des jugements, ce qui ne sera que jugements et j'espère ne pas être trouvé malveillant quand je pense paraître sévère. »

Malveillant, non certes, mais d'une redoutable acuité. Il aime à épiloguer, parfois un peu longuement, sur les idées et sur les faits, mais on s'arrêtera plus volontiers sur les pages où le moraliste s'efforce de comprendre tous les hommes en vue de son temps. Et même de moins célèbres. Nous lui devons ainsi toute une galerie de portraits d'une qualité exceptionnelle où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer de la subtilité de l'analyse, de la pénétration des jugements, du modelé des caractères épousés dans leurs moindres

nuances ou de la forme tour à tour ferme et délicate, d'une ironie mordante et parfois ramassée. Quelle merveilleuse anthologie on pourrait dégager de ces pages parfois compactes. Citons quelques-uns de ces portraits :

Chateaubriand : « Il avait ce malheureux faible, pour un homme d'Etat, de ressembler toujours à un artiste. »

Lamartine : « Plus d'élévation que de moralité, de dignité que de droiture, d'honneur que de conscience, d'intelligence que de sagesse, de génie que de raison ; homme de génie, sans jugement. »

Thiers : « Sa personnalité envahissante voulait dominer, mais elle commandait surtout l'inaction, afin qu'on le laissât tranquille... Quand il se trompe, ce n'est jamais du côté de l'innovation et de la hardiesse. »

Armand Carrel : « Il avait ce qu'il faut pour faire beaucoup attendre de lui ; peut-être n'avait-il rien de plus. »

Villemain : « Il n'avait la plupart du temps rien à dire, quoi qu'il trouvât toujours de quoi parler. »

Il a des coups de boutoir terribles qui font penser à Rivarol. Il dira d'un certain M. de Boislav : « N'ayant pas d'opinion, il était dispensé d'avoir une conscience. »

Mais c'est surtout sur La Fayette, le grand-père de sa femme, qu'il s'est répandu : « Sa vie est une idylle à la Florian. » Il voit en lui « le patriarche de la liberté ». Tout lui était subordonné parce qu'en général le fond des cœurs lui appartenait... Plus brave, plus ardent, plus dévoué que personne sous de calmes apparences, M. de La Fayette était par goût, par tempérament et par système, aventureux. »

Le personnage le plus révélateur, cependant, c'est M. de Rémusat lui-même et ses *Mémoires* sont avant tout une autobiographie.

Il laisse voir volontiers qu'il est content de lui-même : « Je me trouvai et me fis reconnaître le talent qu'on peut me contester le moins, celui de journaliste. » Et ailleurs : « Ma réception à l'Académie fut assez brillante. Je le dis, et je ne le dis pas à ma gloire : « Je suis propre au genre académique. »

Lorsqu'il parle de ses amis les doctrinaires, c'est évidemment à lui qu'il pense : « Nous étions tous intelligents, décidés, ardents et désintéressés. » Il admet seulement cette restriction, qui touche tout le régime parlementaire : « Un des côtés faibles de la société doctrinaire, c'est l'abus de la conversation. »

Car Rémusat, dès sa jeunesse et autant par tempérament que par raison, a toujours été doctrinaire. Ce n'est pas impunément qu'on fréquente Royer-Collard et le salon de Corinne.

On se rappelle le jugement de Victor Hugo sur les doctrinaires dans une page étincelante des *Misérables* :

« Ils avaient de l'esprit, ils avaient du silence ; leur dogme politique était convenablement enveloppé de morgue. Ils faisaient, utilement d'ailleurs, des effets de cravate blanche et d'esprit boutonné. Le tort ou le malheur du parti doctrinaire a été de créer la jeunesse vieille ; ils opposaient, et parfois avec un rare talent, au libéralisme démolisseur le libéralisme conservateur. »

« Nous étions sortis de l'école de Voltaire, nous n'étions pas entrés dans l'école de Maistre et de Bonald, observe encore Rémusat ; nous prétendions être nous-mêmes une école. »

Une école dont le programme se résumait dans un seul

mot : liberté. « Ce que j'ai le plus aimé, c'est la liberté, la liberté comme en Angleterre. »

Il est bien de même famille que cette fille de La Fayette dont on disait que la religion se composait de l'Evangile et de la Déclaration des Droits de l'Homme.

Avec cette différence que dans la religion de Rémusat, l'Evangile n'entraîne que pour une faible part. D'une manière un peu paradoxale, il se flattait d'avoir recueilli dans son essentiel tout l'héritage de la Révolution, y compris ses variations et ses fautes.

Il était devenu libéral dès son adolescence en voyant les cosaques camper sur les Champs-Élysées. Il n'avait point pardonné à l'Empereur de nous avoir conduits à une humiliation que la jeunesse de 1814 avait acclamée comme une délivrance.

Et cette hostilité au régime impérial, il la reportera sur le neveu, le vainqueur sans gloire du 2 décembre : « Un prétendu sauveur dont on n'eût pas fait, trois ans avant, un percepteur ou un juge de paix, sacrifiant à ses fantaisies et à ses rêveries toutes les libertés et toutes les gloires de la Révolution française. »

Il est, lui, d'une implacable sévérité pour l'avènement d'un pouvoir qui « au laisser-aller de la corruption et de l'avidité unissait l'affectation des préjugés conservateurs ; la séduction était toute puissante pour les poltrons, les sceptiques, les indifférents, les pervers, les joueurs et les dévots. »

Il n'aime pas l'Empire, mais il n'aime pas davantage la République qui n'est pour lui que le nom des mauvais temps de la Révolution. « Je suis du parti de la Révolution ; je reste avec la France. »

Non qu'il ait des objections de principe contre la République, mais il se pique d'être un réaliste : « Il n'y a de gouvernement possible dans un pays que celui auquel les masses croient ; le grand tort de la République en France, c'est que les masses n'y croient pas et, bien plus, qu'elles s'en délient. »

Il avait en outre contre elle un grief d'ordre constitutionnel : « La République, entre autres impossibilités ou du moins entre autres problèmes en offrait un jusqu'à présent non résolu, celui de la constitution du pouvoir exécutif. Ce qui la spécifie est un vide énigmatique ; il lui manque justement ce qui, pour le vulgaire, fait l'essence du gouvernement et en reçoit le nom. »

On le verrait assez facilement appeler de ses vœux un régime présidentiel. A la chute de Louis-Philippe et devant la défaillance de Thiers et d'Odilon Barrot, il se ralliait à Cavaignac. Mais non sans regrets.

Ce grand bourgeois avait trouvé dans la Monarchie de Juillet son terrain d'élection : « L'avènement de la maison d'Orléans n'était pas un expédient de salut public, mais l'accomplissement définitif de la Révolution française. »

Non qu'il fût aveugle aux déficiences de Louis-Philippe, à ses entêtements et à ses contradictions. Il souligne avec un peu d'ironie : « Ce roi de la paix ne croyait jamais avoir assez de soldats. »

Mais il faisait confiance à tout cet état-major de jeunes princes qui entouraient le vieux roi. Toutes ses amitiés, tous ses espoirs se concentraient sur le fils aîné du roi, dont il était le familier et dont il rêvait peut-être d'être le mentor. Mais le duc d'Orléans mourut prématurément en 1842 d'un stupide accident de voiture. Et l'on ne dira jamais l'inci-

dence de ce fait divers, non seulement sur l'avenir de Rémusat, mais sur l'avenir de la monarchie en France.

Ce libéral, qui se croyait un révolutionnaire, envisageait la politique sous un jour paternaliste. Epris du bien du peuple, il jugeait le peuple incapable de réaliser ce bien par lui-même...

« On ne se figure pas avec quelle joie nous nous plongeons dans les rangs de cette classe moyenne qui était pour la nation la politique de l'avenir... » Il résume ailleurs son programme : « Etablir la liberté politique par le gouvernement de la classe moyenne sous la forme de la monarchie constitutionnelle. »

On sait quelle fut l'issue de cette prise en mains du pouvoir par les notables. Les *Mémoires* de Rémusat nous font toucher du doigt la faiblesse d'un gouvernement sans appui sur les masses profondes de la nation. Ils nous montrent l'effondrement, presque sans résistance, de la monarchie de droit divin, puis de la monarchie de droit populaire. Leur auteur a assisté de près à cette paralysie des pouvoirs publics, incapables de réagir devant un sursaut des masses populaires qu'ils n'avaient pas prévu.

Cet insuccès n'est pas imputable à Rémusat. Il n'apparaît point qu'il aurait apporté le remède miracle à la monarchie expirante. Il avait certes de l'intelligence, une haute culture, un grand désintéressement, une clairvoyance acérée par la pratique des meilleures têtes de son temps, le souci du bien public. Il n'a pourtant, nous l'avons dit, tenu que les seconds rôles et il semble s'en être assez vite accommodé.

Peut-être était-il trop scrupuleux, trop hésitant aussi dans la conduite des affaires : « Cette hermine de Rémusat, disaient-ils, qui, de peur de se salir, ne voulait se tremper dans rien. »

— Rémusat est un oiseau sur la branche, disait encore Royer-Collard et qui dit oiseau dit mobilité.

« — Vous ne voulez pas vous compromettre, lui dit un jour Guizot.

— Non. Mais je ne veux pas m'engager. »

Le mot est lâché. Rémusat ne veut pas s'engager. Il veut rester libre. Son beau-frère le constate d'un mot qui est peut-être un éloge, mais peut-être une ironie : « Ce que j'aime en vous, c'est que dans la politique vous restez gentleman. »

Mais ce sont les centurions qui achèvent les révolutions. Ce ne sont pas les gentlemen.

Les gentlemen conservèrent le pouvoir tant qu'ils purent se flatter d'être les porte-parole d'un peuple silencieux, cette France paysanne qui les acclama un instant avant de se jeter dans les bras d'un César à barbe.

Mais leur règne, qui connut au lendemain de 1870 un retour éphémère, ne devait pas survivre à un double phénomène : la transformation d'une France agricole en une France industrialisée et l'avènement d'une nouvelle génération des classes moyennes qui, à la voix de Gambetta, devait conquérir les arrondissements après avoir conquis le Quartier Latin.

La circonscription de Muret, qui avait apporté un tremplin électoral à Charles de Rémusat, choisissait un siècle après comme élu un fonctionnaire socialiste qui devait faire une éclatante fortune. Il se nommait Vincent Auriol.

N'y a-t-il pas là un symbole ?

Jacques NANTEUIL.

A l'Opéra de Paris

La Damnation de Faust

UNE vie artistique se nourrit d'échecs et de triomphes, de vrais talents et de faux génies, de snobs et de lettrés ; elle se nourrit aussi, surtout lorsqu'elle est parisienne, de scandales. Quel vieillard ne déclare, avec une infinie satisfaction : « J'y étais ! » ? Si tous les vieillards avaient raison, la première de *Tannhauser* à l'Opéra (1861), la création de *Pelléas* à l'Opéra-Comique (1902) et la présentation du *Sacre du Printemps* au Théâtre des Champs-Élysées (1913) se seraient déroulés au Vélodrome d'Hiver. Ils y étaient tous, et fiers de l'être, eux qui furent choqués, indignés, outrés, qui prédirent la chute la plus retentissante et

condamnèrent les errements de ces jeunes fous avides de publicité.

Si l'intensité d'une vie artistique se mesure au baromètre du scandale, la France de 1963 est sauvée, et elle doit en remercier Maurice Béjart. Les *Contes d'Hoffmann* (au Théâtre des Nations), *La Veuve Joyeuse* (à Bruxelles), *La Damnation de Faust* (à l'Opéra), c'est un beau tableau de chasse ! Si Béjart se contentait d'écrire des œuvres insolites — littéraires ou musicales — on pourrait être indulgent, un créateur ayant parfois le droit d'avoir des idées. Mais il s'empare des œuvres d'autrui et les déforme, disons qu'il les transforme. *La Veuve Joyeuse* ? Une veuve sur un champ de

Un grand spectacle nervalien

bataille. Les Contes d'Hoffmann ? Beaucoup d'Hoffmann et peu d'Offenbach. La Damnation de Faust ? Un oratorio métamorphosé en grand spectacle nervalien.

Lehar, Offenbach... Les musiciens ne témoignaient pas d'inquiétude excessive ; seuls se lamentaient ceux qui n'aiment pas dépoussiérer les ouvrages familiers. Mais avec Hector Berlioz, l'affaire devient sérieuse car, qu'on le veuille ou non et malgré la scandaleuse ignorance du public français, Berlioz est un des cinq ou six « grands » du siècle dernier, un compositeur dont la production porte sans doute la marque de l'inégalité du génie mais qui introduit un frisson nouveau dans l'aventure évolutive de la musique. Berlioz est l'homme des batailles ; il a toujours lutté, voire injurié et tempêté. Il était intelligent et véhément, et dressait tout le monde contre lui. Qu'il déclenche aujourd'hui un nouveau scandale reste donc dans l'ordre des choses.

Premier objet du litige : fallait-il porter la *Damnation de Faust* sur la scène de l'Opéra ? L'ouvrage est un oratorio et Berlioz n'avait prévu aucune transposition scénique. Or, quand il voulait écrire un opéra, il composait *Benvenuto Cellini* ou *Les Troyens*. Réponse : Berlioz aurait peut-être destiné son Faust à l'Opéra s'il n'avait été fâché avec cette vénérable maison. D'ailleurs, Maurice Béjart n'est évidemment pas le premier metteur en scène tenté par l'expérience, et ce n'est pas la première fois que la *Damnation* est jouée sur la scène du Palais Garnier.

Deuxième objet du litige (et véritable sujet du scandale) : Maurice Béjart a repensé l'œuvre à travers le Faust de Goethe traduit par Nerval, l'ensemble répercutant en outre l'écho de quelques préoccupations actuelles politiques ou psychanalytiques. Il est certain que les spectateurs furieux du Palais Garnier ont été surtout choqués par la mascarade de la Cène ou le strip-tease de Marguerite, deux scènes qui correspondent absolument à la signification du texte de la *Damnation*. Mais le sacrilège et l'érotisme sont sans doute proscrits dans un théâtre national et subventionné.

Troisième (et véritable) objet du litige : l'Opéra est-il une Académie de musique ou devient-il un banc d'essai pour les met-

teurs en scène ? Présenter au public de l'Opéra un chef-d'œuvre de Berlioz est fort louable, mais attirer ce public en mettant l'accent sur une réalisation scénique accompagnée d'une exécution musicale médiocre devient inquiétant. C'est une impasse fréquemment explorée dans la maison : le Tout-Paris est venu entendre les *Indes Galantes* de Rameau grâce à la superproduction folie-bergérienne de M. Lehmann, puis il accourut admirer les chevaux de Raymond Rouleau dans *Carmen*. Maintenant, l'effeuillage de Marguerite l'intéresse plus que les sublimes accords berlioziens.

Certes, pendant trop longtemps, on a négligé la modernisation du spectacle visuel et tout un public habitué au cinéma n'a pas accepté la fiction de l'art lyrique avec ses amoureux ventrus, ses amoureuses sexagénaires, ses décors de carton-pâte. On a donc décidé de régler de « vraies » mises en scène et de construire des décors qui répondent aux exigences de notre sensibilité. Mais on a trop souvent oublié qu'un spectacle lyrique réussi est un miracle d'équilibre qui unit l'auditif et le visuel. L'équilibre rompu, l'œuvre est trahie puisque le spectateur ne perçoit qu'une partie de sa beauté. Si l'exécution musicale merveilleuse se déroule dans un cadre grotesque, l'auditeur peut, à la rigueur, s'abstraire, sinon fermer les yeux. Mais la mise en scène la plus stupéfiante ne sauvera jamais une mauvaise interprétation musicale. Et c'est finalement le fond du problème : à Paris où, pour mille raisons, nous avons rarement de grandes voix, on veut nous donner le change en éblouissant nos yeux. Mais, à ce jeu, on est perdant à tous les coups : les vrais mélomanes ne s'intéressent pas aux jongleries de ces messieurs qui mettent en scène des dames sans voix ; quant aux autres, ils n'ont pas besoin d'entendre une musique qui ne les passionne guère pour voir un spectacle qu'ils trouvent sur les scènes de certains théâtres ou sur les écrans des cinémas.

Et pourtant, le miracle est parfois possible. Cette année, le Palais Garnier lui-même l'a prouvé avec le *Wozzeck* d'Alban Berg, ce *Wozzeck* qui fut, et c'est réconfortant, un succès public particulièrement éclatant.

Claude SAMUEL.

notes de lecture

Histoire du Liban

par Jacques NANTET

L'OUVRAGE de Jacques Nantet (1) éclaire la structure et la mission du Liban à la lumière de l'histoire de ce pays multiconfessionnel de seize communautés, musulmanes et chrétiennes par moitié, dont la coexistence est fructueuse.

L'unité affirmée avant notre ère autour de Djébaïb, de Tyr et de Beyrouth par les Phéniciens a gagné les Arabes sédentarisés, s'est renforcée au IV^e siècle par la formation de la communauté Maronite que les Omayyades invoqueront en contre-poids de la pression Abasside. Le Druzisme fondé par les Fatimides s'y intègre au X^e siècle. Les Croisés mi-négociants, mi-guerriers, obtiennent le concours des Maronites et des Musulmans turcoples à la fois,

et s'instruisent auprès de l'Académie de Tripoli.

Contre les Mameloucks les Maronites invoquent la protection du Roi de France Louis XII et les Musulmans se soumettent aux Ottomans alliés de la France qui obtient le privilège des capitulations, la protection de tous les Catholiques et favorise l'alliance Druzo-Maronite réalisée sous les Princes Fakreddine, les plus puissants du Levant. La cohérence libanaise du XVII^e siècle est comparable à celle de la France de Louis XIV.

En 1770, Youssef Chehab accède au trône avec l'assentiment de tout le peuple. Le Grand Emir Béchir Chehab tient la balance égale entre chrétiens et musulmans dont la solidarité triomphe du conflit de 1860 dans l'autonomie du Petit Liban arbitrairement délimité.

Mais malgré les frontières, les hiérarchies religieuses maintiennent la cohésion des Communautés entre les parties séparées du Liban qui bénéficient d'une incessante osmose, grâce notamment à ce rayonnement du Centre économique et du

foyer culturel de Beyrouth animé par une émulation franco-américaine.

Si la guerre de 1914 met fin momentanément à l'autonomie du Petit Liban dont les deux tiers des habitants étaient Maronites, l'accord Sykes-Picot et la convention franco-britannique de 1916 confient à la France le soin du Grand Liban sous la forme d'un mandat dont Jacques Nantet a dit justement « qu'il attire la contestation autant que le paratonnerre la foudre ». La France aurait dû y renoncer quand la Grande-Bretagne a abandonné le sien sur l'Iraq en 1930, y substituer encore en 1936 le contrat proposé par Emile Eddé et Damien de Martel. Elle a, comme en Algérie, refusé les occasions et dû céder en pleine guerre pour avoir tergiversé, si bien que le mandat n'a été liquidé que le 1^{er} janvier 1944.

Il n'en a pas moins laissé œuvre valable dans le domaine des travaux publics et de l'enseignement assuré à la veille de la guerre par les Européens à la proportion de la moitié du Secondaire et de la totalité du Supérieur.

Depuis l'indépendance, les gouvernements qui se sont succédés ont consolidé la stabilité des rapports entre communautés en dépit de l'arrivée au Liban de 140.000 Palestiniens dont 77 % de musulmans et de milliers de chrétiens venus de Syrie et d'Iraq. Cette stabilité a favorisé un afflux de capitaux dans le pays dont le revenu annuel par tête d'habitant dépasse maintenant 250 \$.

Le Liban auquel le Président Chahab a épargné les écueils des crises, incarne aujourd'hui la coexistence pacifique et la prospérité économique. Peuplé de 1.800.000 habitants et fort du rayonnement de 1.200.000 émigrés, il est un élément essentiel d'équilibre en Méditerranée orientale au contact de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie. C'est un des grands mérites de Jacques Nantet d'avoir mis en valeur cette mission traditionnelle d'un pays voué par la nature et par l'aptitude de ses populations aux échanges culturels et aux relations de commerce.

Yves CHATAIGNEAU.

(1) Histoire du Liban de Jacques Nantet. Préface de François Mauriac. (Editions de Minuit.)

Destin de la planification soviétique

par Philippe BERNARD

PHILIPPE BERNARD travaille à la planification régionale au sein du Commissariat au Plan. A ce titre, il a fait, en 1961, un séjour de deux mois en U.R.S.S., qui lui a permis de compléter sur place les enseignements pouvant être tirés de la lecture des documents soviétiques et des rapports étrangers qui commencent à être nombreux sur ce sujet. Nous avons ainsi l'œuvre d'un praticien de la planification. Ayant présent à l'esprit les problèmes qui se posent aux planificateurs occidentaux, et plus particulièrement français, Ph. Bernard recherche avec curiosité les solutions que leurs homologues soviétiques ont tenté d'apporter dans leur pays.

Bien qu'avec modestie l'auteur ait tenu lui-même à avertir ses lecteurs des lacunes que peut présenter son livre sur quelques points précis : planification du commerce extérieur, des circuits financiers, de l'agriculture, des salaires et de la main-d'œuvre, il met à notre disposition un ensemble vraiment très dense de renseignements non seulement sur la manière dont fonctionne le système soviétique de planification, mais aussi sur les considérations idéologiques qui animent et qui guident les

planificateurs soviétiques et sur les enseignements qui peuvent être tirés actuellement par leurs homologues occidentaux.

Rejoignant Gunnar Myrdal, Ph. Bernard estime que la planification soviétique apparaît comme une construction essentiellement empirique, et dans une faible mesure seulement, comme l'application de réflexions théoriques préexistantes.

Cependant, et le problème a déjà été remarquablement traité en ce qui concerne la France par le Professeur Bauchet (La Planification Française, aux Editions du Seuil), une question fondamentale est celle des buts de la planification soviétique. « La croissance de l'économie » observe Ph. Bernard, « ne constitue qu'une réponse imparfaite ». Le Plan, en effet, tend à faire figure d'échelon de mesure dans une économie où les prix ne sont plus des révélateurs de tensions. Mais le Plan n'est lui-même qu'un moyen pour atteindre d'autres objectifs comme la suppression de tout pouvoir indépendant du pouvoir central, la modification de la structure économique, etc...

Or, peu d'indications concrètes sont disponibles sur les façons dont sont en U.R.S.S. décidées les grandes orientations et le choix des objectifs du Plan. Tout au plus sait-on qu'interviennent, outre quelques calculs économiques, un certain nombre de conceptions a priori, de considérations stratégiques et de préférences personnelles des dirigeants. C'est ainsi que l'inclination de Staline a défavorisé la recherche pétrolière et influencé pour une longue période le développement énergétique en U.R.S.S. Par contre, l'extrapolation des tendances passées pour fonder des prévisions est dénoncée à l'Est comme une « méthode bourgeoise mécaniste ».

Malgré les efforts déployés par les planificateurs, le système soviétique est encore loin d'être parfait. Un des intérêts du livre de Ph. Bernard, c'est que les critiques qu'il émet ne sont pas inspirées par l'opposition politique, mais par l'analyse sérieuse des données, et que ses observations ne sont pas fondées seulement sur les résultats, mais aussi sur les moyens employés. Le système, en effet, contient en lui-même des caractéristiques qui donnent aux erreurs des conséquences bien plus redoutables que dans les systèmes occidentaux, car l'absence de l'action du marché, tel qu'il fonctionne dans une économie libre, ne permet pas de déceler et de corriger à temps les erreurs et imperfections commises au moment des choix principaux.

Et le livre de M. Bernard contient effectivement une longue énumération des erreurs de conception et d'application du Plan qui permettent de penser que les Soviétiques ont encore un très long chemin à parcourir avant d'atteindre une situation vraiment satisfaisante.

En particulier, Ph. Bernard doute fort que les progrès de l'économie soviétique soient, au cours des dix prochaines années, tels que le niveau de vie des Russes puisse rattraper celui des Français.

Les économistes soviétiques ont ouvert la voie en ce qui concerne l'analyse économique par quantités globales, la recherche de l'équilibre, les impulsions par les investissements d'Etat, mais il y a dans leur système trop d'organismes d'autorité, et trop peu d'organismes de contrôle et de traitement des informations qui, situés en dehors de la hiérarchie, seraient susceptibles de faire parvenir rapidement leurs conclusions à qui de droit. Ph. Bernard estime que les sociétés occidentales sont en avance sur ce point sur les sociétés communistes.

De même, fort paradoxalement, il est un domaine pourtant très important où l'U.R.S.S. ne semble apporter que peu de techniques dignes d'être imitées, c'est celui des méthodes de prévision.

« Système admirable, mais néanmoins rudimentaire », la planification soviétique, tout en présentant un très grand intérêt, pour les observateurs occidentaux, met en évidence davantage les écueils à éviter que les méthodes à suivre et n'apparaît généralement pas, malgré de réels mérites, comme un modèle pour les pays du monde libre soucieux de promouvoir une croissance rapide en même temps qu'harmonieuse.

Le livre de Philippe Bernard nous permet ainsi de mieux comprendre l'évolution de la planification soviétique et l'intérêt que ceux qui sont chargés de sa mise en œuvre portent au système français. Les impératifs de la société industrielle, l'aspiration à plus de bien-être et à plus de liberté, conduiront-ils l'U.R.S.S. à des méthodes semblables aux nôtres ? Les conceptions de base sont trop différentes pour qu'il soit permis d'imaginer pour l'instant un rapprochement très prononcé, et c'est un des principaux mérites du « Destin de la planification soviétique » que d'ouvrir des perspectives où la lucidité réfrène les audacieuses envolées esquissées par d'autres.

Alain CEDEL.

Editions Ouvrières.

PHOTOS

Forum : Gisèle Freund -
Michel Desjardins
Etude : Doisneau - Le Cuziat -
Jean Pottier
Histoire : Viollet
Questions d'Aujourd'hui :
Ets Cinématographique
des Armées
U.S. Air Force Photo
Holmès

[illegible]

par Etienne BORNE;

L A prospérité des clubs coïncide aujourd'hui avec un certain amaigrissement anémique des partis, et ceci n'est pas sans rapport avec cela. Certes les clubs

LES clubs sont désormais à la croisée des chemins. Ils peuvent se proposer de persévérer indéfiniment dans leur être actuel, tout en se regroupant selon leurs affinités et en accroissant ainsi leur audience sur l'opinion et les faiseurs de l'opinion. Ils seront alors une force de proposition intellectuelle, d'exigence critique, d'animation et d'éducation civiques. Mais alors pour respecter cette distinction des genres qui justifie et limite leur propos, ils devront laisser à d'autres dans les partis ou plus vraisemblablement dans le parti voué à être longuement majoritaire, la représentation proprement politique, le gouvernement de la cité et le maniement des affaires. Ou bien les clubs prendront conscience d'eux-mêmes comme d'une nouvelle génération politique appelée à jouer un rôle actif dans la lutte contre les cloisonnements périmés afin de vitaliser et de remembrer les partis démocratiques. Mais alors il faudrait payer le prix de cette mutation, assumer le risque d'un certain nombre d'options qui seront toujours des paris insuffisamment raisonnés, ne plus s'exposer enfin à laisser croire que la théorie est toujours académisme et la pratique inévitablement compromis, ce qui suppose l'invention d'un certain type de rapports encore à définir entre les clubs et les partis. Les clubs doivent décider entre les deux hypothèses qui sont d'ailleurs également honorables. Mais il faut choisir. Le pire serait la prolongation de l'ambiguïté. Le diagnostic reste sans pronostic : encore qu'un pessimiste me fasse souvenir du mot de Valéry, « que de choses il faut ignorer pour agir », et que je doive lui accorder que nos sociétés de pensée en savent beaucoup, en savent trop.